

Bemba – Bazaïba : la rupture n'est plus loin

PAGE 3

N° 6919 du mercredi 11 janvier 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

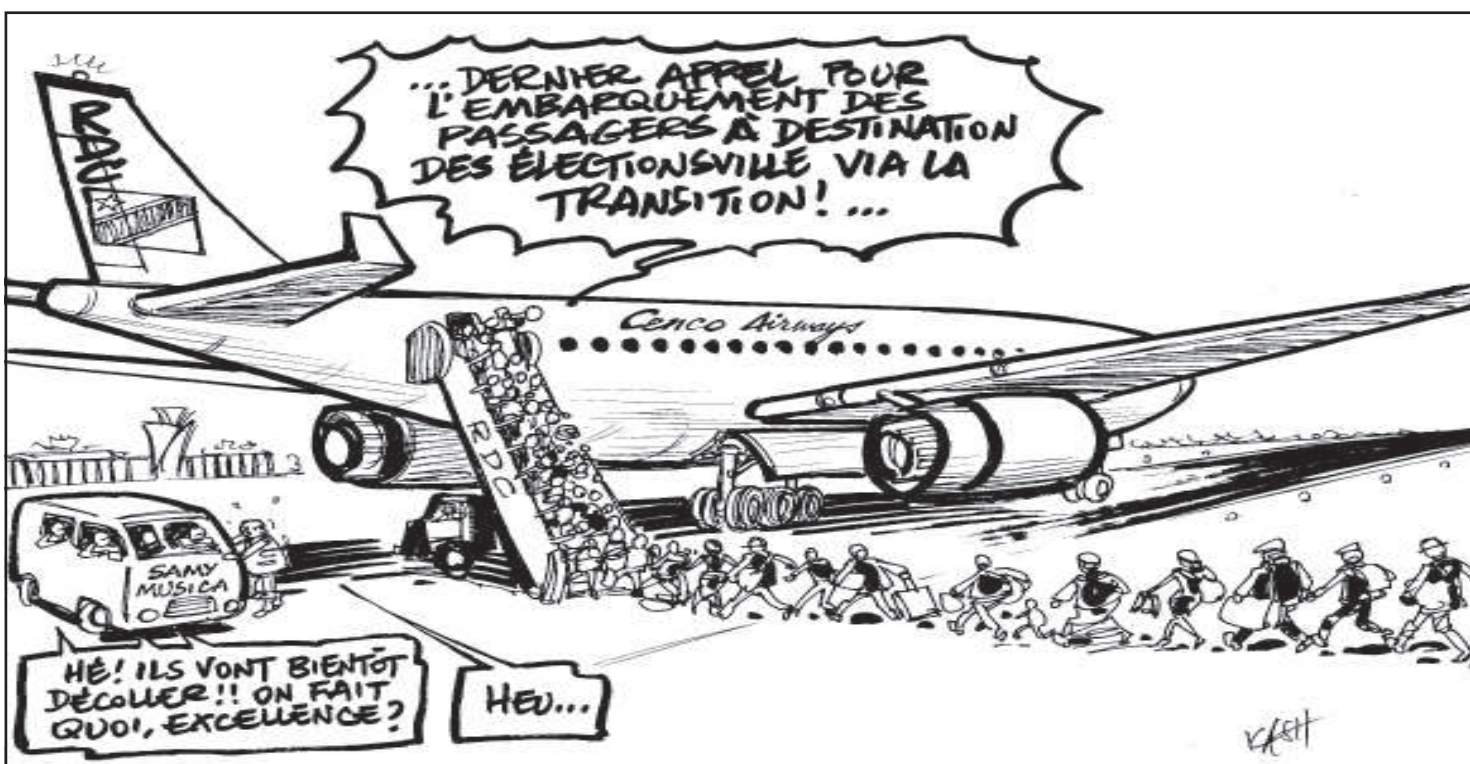
Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Arrangements particuliers à l'Accord du 31 décembre

Toutes les propositions sur la table de la Cenco

P. 2



À haute voix

Tenir bon

LE POTENTIEL

Le temps presse et l'Accord du 31 décembre 2016 doit être appliqué en commençant, notamment, par un compromis sur le gouvernement. Hélas ! Cette poursuite des négociations
(Suite à la page 2)

Mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre : Christian Mwando appelle Samy Badibanga à démissionner

PAGE 5

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Les partis politiques de l'AR invités à vulgariser l'Accord du 31 décembre 2016

PAGE 5

Économie

La RVA restructure les prix des redevances passagères à Goma

PAGE 6

Provinces

La route de Kimwenza coupée à la circulation

PAGE 9

Sports

CAN 2017 : Bolingi explique pourquoi la RDC garde ses chances

PAGE 14

Dernière heure

Gestion calamiteuse de Kinshasa : l'assemblée provinciale interpellée

PAGE 16

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

A haute voix

Tenir bon

(Suite de la page 1)

du Centre interdiocésain est l'étape « la plus difficile ». La Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) le reconnaît bien. Il lui faudra donc mettre les bouchées doubles pour aller jusqu'au bout, sans heurts ni tumultes.

Les évêques, qui ont déjà réussi à faire l'essentiel, c'est-à-dire arracher la signature de l'accord politique, devront doubler d'ardeur pour mener à bon port la suite des négociations. Surtout la question sensible de partage des portefeuilles de l'exécutif pour ne pas favoriser un camp et frustrer l'autre. Ils devront également veiller à ce que les appétits égoïstes de certains acteurs politiques ne bloquent la machine des négociations.

On peut ne pas le dire haut et fort, les yeux avertis le voient : comme pour le dialogue de la cité de l'Union africaine, celui du Centre interdiocésain n'a pas échappé à la logique du partage du pouvoir (du gâteau comme on le dit souvent ici).

A ce stade, les évêques devront surtout garder leur intégrité pour ne pas se laisser salir dans ce marigot politique où les caïmans ne se font pas de cadeaux. Surtout dans un pays où les gens veulent tous devenir « milliardaires » et enrichir leurs amis sans qu'on leur pose des questions. Et quand on les leur pose, ils savent comment répondre pour s'en sortir.

Que dire ? Mieux vaut la fin d'une chose que son commencement, enseigne l'adage. A moins de vouloir quelque chose et son contraire à la fois, les acteurs politiques ne devraient pas oublier que le temps est notre grand ennemi si vraiment l'on tient à organiser les élections en décembre de cette année, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016.

En toute chose, les évêques doivent tenir bon. Ils ont tout à gagner, en menant avec dextérité leurs bons offices... jusqu'au bout, jusqu'au compromis global et inclusif.

Arrangements particuliers à l'Accord du 31 décembre**Toutes les propositions sur la table de la Cenco**

L'Accord politique du 31 décembre 2016 entre signataires et non-signataires de l'accord du 18 octobre 2016 est sur la bonne voie. Malgré des hésitations de certains acteurs politiques, notamment ceux regroupés autour du Premier ministre Samy Badibanga, toutes les parties aux discussions directes du Centre interdiocésain ont transmis à la Cenco leurs propositions dans le cadre des arrangements particuliers. Il ne reste plus que la mise en œuvre de cet accord réputé inclusif.

LE POTENTIEL

Comme une caravane, sûre de la trajectoire qu'elle s'est tracée malgré les aboiements du chien, l'Accord politique du 31 décembre 2016 consolide chaque jour qui passe son emprise sur la scène politique congolaise. Les réticences de certains signataires de l'accord du 18 octobre 2016, qui ont réussi à se caser dans le gouvernement Samy Badibanga, n'ont pas entamé la détermination des signataires de l'Accord du 31 décembre et la CENCO à mener jusqu'à bon port ce cadre fédérateur pour des élections apaisées et démocratiques en 2017.

UN BON AUGURE

Au moment où la Cenco entame l'étape la plus difficile, selon Mgr Fridolin Ambongo, son vice-président, toutes les parties signataires de l'accord du Centre interdiocésain ont jusqu'à lundi transmis leurs propositions aux arrangements particuliers en vue de la mise en application de ce compromis politique. Vital Kamerhe a été le premier à le faire pour le compte de l'Opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016 dans lequel se retrouvent le Premier ministre Samy Badibanga et compagnie. Il a vite été rejoint par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, avant que la Majorité présidentielle et la Société civile ne se soumettent au même exercice. C'est dire qu'à ce jour, toutes les parties signataires de l'Accord politique du 31 décembre 2016 ont répondu positivement à l'appel de la Cenco.

La prochaine étape devrait consister à se pencher sur l'harmonisation de différentes moutures en vue de parvenir à un format unique ; seul qui va régenter la période transitoire convenue dans l'accord. Il s'agit essentiellement du format du gouvernement et des attributions du

Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA).

Sur ce point précis, les parties se sont prononcées, outre sur le rôle exact de cette structure de transition, mais aussi sur ses relations avec les institutions de la République, à savoir le président de la République, le Parlement et le gouvernement.

A ce stade, les plus sceptiques, notamment ceux qui prédisaient déjà un échec du compromis politique du Centre interdiocésain, doivent déchanter. Petit à petit, la mise en application de cet accord se dessine. A la MP où l'on redoutait une volte-face, tout le monde semble désormais s'aligner au compromis négocié sous l'égide des évêques.

Cependant, de vives contradictions – pour le moins dérisoires – persistent encore au sein de l'Opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016. A ce jour, une partie de membres de cette composante du dialogue de la cité de l'Union africaine, particulièrement ceux qui siègent au gouvernement, refusent d'adhérer à l'Accord du 31 décembre 2016.

Dans un mémo adressé en début de semaine, ce groupuscule d'opposants dits de la cité de l'UA, au nombre desquels se retrouvent, entre autres, le Premier ministre Samy Badibanga, le vice-Premier ministre José Makila, le ministre d'Etat Azarias Ruberwa et Jean-Lucien Bussa, estime que l'Accord du 31 décembre a été « conçu pour l'exclusive satisfaction de la plateforme Rassemblement dans la gestion des institutions remaniées ou créées à l'issue du dialogue de la cité de l'Union africaine et celui organisé grâce aux bons offices des évêques ».

Un argumentaire qui ne tient pas la route et démontre qu'il existe des politiciens réfractaires à ce qui touche à l'intérêt supérieur de la nation. Ainsi, les « quatre mousquetaires » de la cité de l'UA se



disent marginalisés et croient être en droit de participer aux tractations autour de la désignation du Premier ministre. Et pourtant cette prérogative est reconnue, selon l'Accord du 31 décembre 2016, au seul Rassemblement. Quand la compréhension des textes fait défaut à la classe politique.

RÉPONSE DU BERGER À LA BERGÈRE

Décidément, les membres de l'Opposition signataire de l'accord du 18 octobre qui siègent au gouvernement sont véritablement aux abois. Et comme les linges sales se lavent en famille, c'est Vital Kamerhe, chef de file de la même opposition à la cité de l'UA, qui s'est chargé, hier mardi, de ramener ses amis à la raison.

Dans une déclaration signée conjointement par Vital Kamerhe, Mokonda Bonza, Steve Mbikayi et bien d'autres, l'Opposition invite les réfractaires à l'Accord du 31 décembre 2016, particulièrement ceux qui siègent au gouvernement Badibanga, d'adhérer à la dynamique du Centre interdiocésain.

« Nous, signataires de l'Accord du 18 octobre 2016, rappelons à l'opinion nationale et internationale que notre participation à ce dialogue (Ndlr : celui de la Cité de l'UA) n'était motivée que par le souci d'offrir au peuple congolais un climat de paix et de concorde nationale, climat mis à rude épreuve par la crise politique née de la non organisation de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel », rappellent les signataires de ce mémo. Ils dévoient leur motivation qui n'aura été que noble : « consolider le processus entamé à la cité de l'Union africaine pour l'obtention d'un consensus plus large était notre seul objec-

tif ». Ils ont lancé cet appel pressant : « Nous appelons, en outre, ceux qui hésiteraient encore d'adhérer à l'Accord du 31 décembre, de tenir compte de l'intérêt général... ».

Vital Kamerhe et compagnie se disent « convaincus que la mise en œuvre de l'accord du Centre interdiocésain est un gage de stabilité pour notre pays, à même de conduire le peuple congolais à une alternance démocratique et pacifique. « Aussi demandons-nous à tous les délégués de l'Opposition au dialogue de la cité de l'Union africaine de se joindre à nous pour l'intérêt supérieur de la nation », concluent-ils dans leur mémo.

UN ENTÊTEMENT CONTREPRODUCTIF

Alors, jusques-à-quand le Premier ministre Badibanga et ses compagnons comprendront-ils que la roue de l'histoire a tourné en leur défaveur ? Quand est-ce que les écailles qui obscurcissent leur vue tomberont pour leur faire découvrir la réalité politique de l'heure ?

A tout prendre, le chien aboie, la caravane passe. C'est dire que les parties réfractaires peuvent bien poursuivre leur action de sape de l'Accord du 31 décembre 2016, au moment où, autour de la CENCO, tout se met en place pour une mise en application en bonne et due forme du compromis du Centre interdiocésain.

Incessamment, le Rassemblement ne devrait pas tarder à rendre public le nom de son candidat au poste de Premier ministre. Autour d'Etienne Tshisekedi, le Comité des sages du Rassemblement s'attèle déjà à cette tâche qui marquera un nouveau départ de la transition.

Bemba – Bazaïba : la rupture n'est plus loin

Pour s'être brouillé avec Jean-Pierre Bemba, Olivier Kamitatu, François Muamba et Thomas Luhaka, qui ont eu à assumer pendant un temps les fonctions de secrétaire général du MLC (Mouvement de libération du Congo), ont dû quitter le parti. Eve Bazaïba, actuelle secrétaire générale du MLC, pourrait bien connaître le même sort. Sa gestion de la participation du MLC aux discussions directes du Centre interdiocésain n'a pas plu au chairman, qui a malignement réagi depuis sa cellule de La Haye (Pays-Bas). Le divorce n'est plus loin.

F.K.

Entre Jean-Pierre Bemba, président du Mouvement de libération du Congo (MLC), en détention à La Haye, et la secrétaire générale, Eve Bazaïba, les violons ne semblent plus s'accorder. Le dernier message des vœux de Bemba depuis sa cellule de La Haye est une belle illustration. En des termes polis, Jean-Pierre Bemba a fustigé l'attitude de la secrétaire générale qui, en refusant de signer l'Accord du 31 décembre 2016, a donné des arguments à la Majorité présidentielle pour remettre en cause l'inclusivité de l'accord négocié dans des conditions complexes et difficiles sous la médiation de la Cenco.

Ainsi, après la coordination du Front pour le respect de la Constitution qui a dénoncé les méthodes peu commodes de la secrétaire générale du MLC, c'est le tour du chairman Jean-Pierre Bemba de s'en prendre subtilement à celle qui, en l'absence de Fidèle Babala, a engagé le parti dans un bras de fer qui pourrait à terme lui être fatal.

Lorsque Bazaïba refuse de s'engager dans l'accord politique négocié sous l'égide de la Cenco, Jean-Pierre Bemba salue, depuis son lieu de détention, les discussions directes de la CENCO qui ont eu « le mérite de poser les jalons d'une alternance politique pacifique dans le pays ».

Comme pour ramener la secrétaire générale sur le chemin, le chairman rappelle que « dans tous les forums, le MLC a toujours privilégié la



recherche d'une solution dans l'intérêt du pays et de la population mais non le positionnement des personnes ». « Il en a été ainsi, note-t-il, à Lusaka, à Sun City I et II, à Matadi et aux concertations nationales ».

Jean-Pierre Bemba ne voudrait pas que le MLC porte la responsabilité de la déroute de l'Accord du 31 décembre 2016. Aussi fait-il remarquer que « dans son histoire, le MLC a apporté une forte contribution à la réunification du pays et à la refondation d'un Etat démocratique en RDC ».

Se démarquant de l'attitude que continue à afficher la secrétaire générale Eve Bazaïba, Jean-Pierre Bemba estime qu'« au-delà des manœuvres des uns et des autres aux rencontres de la CENCO », il « encourage toute initiative politique crédible, capable de trouver les voies et moyens de faire vivre les Congolais ensemble en vue d'une passation historique et démocratique du pouvoir politique dans notre pays, seul gage de stabilité et de paix au lendemain

des élections en RDC ».

DÉCRYPTAGE?

Le message de vœux de Jean-Pierre Bemba arrive à point nommé. C'est une façon pour Jean-Pierre Bemba de reprendre le contrôle de son parti en rappelant ses cadres à l'ordre, notamment ceux qui ne sont pas comptés parmi les militants de première heure. Ce message traduit la colère du chairman au regard de la direction prise le MLC à l'issue des pourparlers directs du Centre interdiocésain. Une chose est sûre : Jean-Pierre ne voudrait pas que son parti, le MLC, soit pris en otage en raison de « positionnement des personnes ».

Car, en refusant de signer l'Accord du 31 décembre 2016, le MLC se démarque totalement de ce qui a toujours fait sa force, c'est-à-dire l'art du compromis. C'est en faisant preuve de dépassement que le MLC a signé en 2002 l'Accord global et inclusif de Sun City. C'est sur base de cet accord, rappelle-t-on, que le MLC à hé-

riter, sous le régime « 1+4 », des postes de vice-président de la République et du président de l'Assemblée nationale. Ce qui, à l'époque, n'avait irrité personne. Alors pourquoi le MLC et sa secrétaire générale redoutent-ils autant l'UDPS ?

Y aurait-il une main noire qui motive cette attitude ? Jean-Pierre Bemba en sait quelque chose. Le fait pour lui « d'appeler les acteurs politiques congolais à apprendre à vivre ensemble, à œuvrer pour la réconciliation nationale au risque de fragiliser la cohabitation pacifique recherchée à l'issue de cette alternance » n'est pas anodin.

C'est un message qu'il lance à la direction politique de son parti restée à Kinshasa qui, pour des raisons qui lui sont propres, tente de s'écarter de la ligne qu'il a toujours suivie depuis Lusaka jusqu'en Sun City en Afrique du Sud.

Entre Bemba et Bazaïba, on n'est plus loin d'une rupture. A moins que cette dernière se ressaisisse à temps.

Message de vœux de Jean-Pierre Bemba

Chers compatriotes,

L'année 2016 aura été une année horrible, au cours de laquelle plusieurs centaines de nos compatriotes auront perdu la vie et d'autres injustement détenus pour la défense d'une idée : le respect de la Constitution en vue d'une alternance démocratique.

Ce drame a frappé sans distinction les populations de Beni, Boma, Butembo, Goma, Kananga, Kinshasa, Kikwit, Kisangani, Lubumbashi, Matadi, Tshikapa...

Je forme le vœu que plus jamais les Congolais ne soient confrontés à une crise délibérément créée pour le bénéfice d'un seul homme.

A l'occasion des vœux que je vous avais présentés à l'aube de l'année écoulée, j'avais attiré votre attention sur le caractère charnière de l'année 2016 qui verrait soit l'accomplissement d'une alternance démocratique dans notre pays, soit la survenance d'un chaos.

Les discussions directes de la CENCO ont eu le mérite de poser les jalons d'une alternance politique pacifique dans le pays.

Dans tous les forums, le MLC a toujours privilégié la recherche d'une solution dans l'intérêt du pays et de la population mais non le positionnement

des personnes.

Il en a été ainsi à Lusaka, à Sun City I et II, à Matadi et aux concertations nationales.

Dans son histoire, le MLC a apporté une forte contribution à la réunification du pays et à la refondation d'un état démocratique en RDC.

C'est pourquoi, au-delà des manœuvres des uns et des autres aux rencontres de la CENCO, j'encourage toute initiative politique crédible, capable de trouver les voies et moyens de faire vivre les Congolais ensemble en vue d'une passation historique et démocratique du pouvoir politique dans notre pays, seul gage de stabilité et de paix au lendemain des élections en RDC.

J'appelle les acteurs politiques congolais à apprendre à vivre ensemble, à œuvrer pour la réconciliation nationale au risque de fragiliser la cohabitation pacifique recherchée à l'issue de cette alternance.

Chers compatriotes,

Je vous renouvelle mes vœux de paix, prospérité et santé.

Que vive la République du Congo dans la paix et la concorde nationale.

Le MPR/Fait-privé souscrit aux conclusions du dialogue piloté par la Cénco

Étant donné que le fondement idéologique lui enseigné par son initiateur, le maréchal Mobutu, s'intègre dans la tryptique Paix, Unité, Cohésion nationale, le MPR/Fait privé souscrit positivement aux conclusions du dialogue telles qu'arrêtées par la classe politique en communion avec les évêques. D'autant plus que la plateforme de l'opposition républicaine dont il est membre actif et effectif a signé l'Accord du 31 décembre 2016.

VÉRON KONGO

À l'occasion de la commémoration, dans la méditation et le recueillement en attendant toujours le rapatriement du corps de Mobutu, le MPR/Fait privé, s'inscrit dans le débat national qui se déroule actuellement en République démocratique du Congo. Cette déclaration a été faite, le lundi 9 Janvier 2017, par son président national, N'Simba M'vuedi Simon, qui, après avoir loué les

mérites de Mobutu, a indiqué que les résolutions du centre interdiocésain ont la vertu de rétablir le calme, la paix des cœurs, la tranquillité des esprits, la sérénité de l'âme, la quiétude des consciences et l'exaltation de la cohésion nationale.

La paix retrouvée, a poursuivi N'Simba M'vuedi Simon, permettra au gouvernement de faire ce que recommandait l'initiateur du MPR, à savoir « que chaque gouvernement (ou État) sera jugé à sa capacité de nourrir son peuple ». C'est ce qu'a d'ailleurs paraphrasé le président de la République en place, lorsqu'il soulignait, comme défi à relever, que pour sauvegarder le pouvoir d'achat, il faut soutenir la maîtrise du cadre macro-économique en vue de relancer la production par la diversification de l'économie, l'attrait de nouveaux investisseurs productifs et la création des emplois pour les jeunes.

RAPPEL HISTORIQUE

Mettant en exécution ses préceptes politiques définis le 24 avril 1990, feu le

maréchal Mobutu créa le MPR/Fait privé le 9 janvier 1991. C'était pour le différencier du Parti-État qui était auparavant. Ce MPR/Fait privé, qui fut momentanément ébranlé par la scissiparité malencontreuse, a fini par la liquéfier pour ne laisser subsister qu'un seul MPR.

Ainsi, le 26^{ème} anniversaire de la création du MPR/Fait privé rencontre présentement un débat national visant à résoudre une crise dont apparemment les contours, la qualification et les protagonistes sont confusément définis. Car, s'il ne s'agit que de la tête de l'État, l'article 70 répond que « le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois et qu'à la fin de son mandat, le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu ». Pendant que l'article 74 stipule que le président de la République élu entre en fonction dans les dix jours qui suivent la proclamation des résultats définitifs.

Congrès de mouvements citoyens Lucha et Filimbi suspendus de participation

Le comité d'organisation du premier congrès des mouvements citoyens a indiqué avoir suspendu provisoirement la participation de mouvements citoyens Lutte pour le Changement (LUCHA) et Filimbi du premier congrès de mouvements citoyens annoncé pour hier 10 janvier puis reporté au 17 janvier pour des raisons organisationnelles.

À en croire le communiqué de ce comité d'organisation, suite à ce qui s'apparente à des dissensions, divisions et contestations de leadership au sein des mouvements citoyens Lucha et Filimbi, il a été décidé, à la suite de la réunion tenue dimanche 8 janvier 2017, de la suspension provisoire de la participation de ces deux mouvements citoyens jusqu'à ce qu'ils auront harmonisé les querelles qui sévissent à leur sein en présentant à ces assises les seules personnes habilitées à représenter valablement ces mouvements pro-démocratie.

« Nous tenons à rap-

peler à tous les mouvements citoyens le caractère libre et non impératif de leur participation aux assises en préparation à Kinshasa », note le communiqué dans lequel les organisateurs dénoncent ce qu'ils qualifient de campagne de déstabilisation orchestrée par certaines personnes mal intentionnées visant à décrédibiliser ce congrès.

En effet, le Collectif « Filimbi » a, dans une déclaration fait savoir lundi 6 janvier 2017 à Kinshasa, accusé le pouvoir de Kinshasa d'orchestrer les tentatives du doublement de son mouvement. Dans la même déclaration, le mouvement citoyen Filimbi a cité nommément deux membres du gouvernement issus de la Majorité présidentielle (MP) d'être à la base de cette situation. Il s'agit de Félix Kabange Numbi, ministre des Affaires foncières, et Koko Nyangi, ministre de l'Urbanisme et Habitat et secrétaire général adjoint de la MP.

O.D./ POLITICO.CD

Cinq questions à Me Yoko Ya Kembe (*)

1. Quelle lecture faites-vous de l'Accord du 31 décembre 2016 ?

J'ai salué l'avènement et la signature de cet Accord que j'ai considéré comme étant un événement majeur pour terminer l'année 2016. C'est une très bonne chose que les Congolais soient parvenus à un minimum d'entente pour terminer l'année en beauté et commencer l'année nouvelle avec des perspectives nouvelles heureuses pour leur pays. Je constate qu'il y a encore de nombreux petits problèmes qui risquent de retarder sinon d'entraver l'application de l'Accord obtenu sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco). Je pense qu'avec un minimum d'amour patriotique, on pourra trouver un mécanisme approprié pour qu'on élabore dans les meilleurs délais l'arrangement particulier qui reste.

2. Comment réagissez-vous face à ceux qui ont signé cet Accord sous réserve ?

Je pense que, pour le moment, la signature sous réserve a été faite par la délégation de la Majorité présidentielle et même par les membres du gouvernement Badibanga qui ont participé aux négociations. Je me dis que les réserves qui sont formulées au moment de la signature n'apparaissent pas dans le texte de l'Accord. On ne peut pas faire des réserves pour des réserves. Il faut des réserves pour quelque chose. Je pense que les réserves peuvent compliquer l'application de l'Accord lorsqu'elles ne sont pas suffisamment explicites et ne portent pas sur des choses bien précises. Nous aimerions que ces réserves soient de façon plus claire pour qu'on puisse y travailler de manière à les éliminer et à avoir des signatures qui engagent pleinement les parties prenantes.

3. D'aucuns pensent que la signature de cet Accord donne des garanties pour la signature des élections à l'échéance de décembre 2017. Êtes-vous de cet avis ?

Je pense que la signature de cet Accord est un début d'une détente pour qu'on s'inscrive dans la trajectoire de l'organisation des élections démocratiques, libres et transparentes mais on ne peut pas prendre cet Accord comme une garantie suffisante pour que les élections aient lieu en 2017. Parce que chez nous, nous avons l'habitude de vouloir une chose et son contraire. L'institution chargée de l'organisation des élections, c'est la Céni. Quand vous voyez son programme et les décisions politiques, notamment ce qui est prévu concernant les élections dans l'Accord sous la médiation de la Cénco, vous sentez qu'on n'est pas sur la même longueur d'ondes. On a l'impression que ce sont des politiciens qui négocient sous la médiation de la Cénco qui organise les élections. Or les mêmes politiciens savent que notre pays a déjà confié l'organisation des élections à un organe indépendant qui existe, la Céni, et qui fonctionne.

4. Quelles sont vos craintes ?

Quand on rapproche les contraintes techniques, financières et sécuritaires présentées par la Céni et les exigences des politiciens qui veulent que les élections aient lieu cette année, on a l'impression qu'il y a un langage des sourds. C'est comme que je me dis que, si tout est réuni pour que les élections aient lieu cette année, une très bonne chose pour nous tous. Mais si pour des raisons objectives, la Céni nous montre l'impossibilité d'organiser les élections cette année, on ne les organisera que lorsque les conditions seront réunies.

5. Quel est l'état des lieux que vous dressez concernant le respect des droits de l'Homme en RDC ?

J'ai toujours considéré les droits de l'Homme comme le thermomètre de la bonne gouvernance. Les institutions de l'État roulent pour la population et lorsqu'on parle des droits de l'Homme, nous devons nous mettre en tête l'idée que l'homme qui est prévu est universel mais d'une manière concrète.

C'est chacun de nous qui est concerné : l'homme, la femme, l'enfant, le chômeur, l'homme d'affaires, le riche et le pauvre. Nous sommes tous dans les droits de l'Homme. L'État a été créé pour résoudre globalement les problèmes d'intérêt général avec les moyens de contrainte et les ressources financières nécessaires de façon à organiser la solidarité de la population. Quand on voit ce qui se passe en matière des droits de l'Homme, on a l'impression que ça devient une référence concernant des groupes activistes. C'est-à-dire, on réduit les droits de l'Homme à la défense de ceux qui se battent pour les autres, notamment ceux qui défendent les droits de l'Homme et ceux qui expriment les libertés d'expression et ceux qui veulent accéder au pouvoir.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MÉDARD MUYAYA

(*) Professeur de Droit à l'UNIKIN et cadre proche de la Majorité présidentielle

Mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre : Christian Mwando appelle Samy Badibanga à démissionner

Samy Badibanga doit prendre acte que la majorité avec laquelle il avait signé un accord par lequel il est Premier ministre n'est plus avec lui en signant un nouvel accord. Cet appel émane du député national Unadef Christian Mwando.

PITSHOU MULUMBA

L'exemple des acteurs du G7 qui avaient jeté l'éponge lorsqu'ils n'étaient plus d'accord avec la Majorité présidentielle, a été illustré par le député Christian Mwando de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef), pour appeler le Premier ministre Samy Badibanga à faire preuve d'élégance politique. C'était au cours du magazine politique « Grand Format » sur Afrika tv, mettant aux prises un panel des journalistes notamment celui du journal Le Potentiel à l'invité.

« C'est un problème de conviction. Samy Badibanga a été nommé Premier ministre. Il ne dispose pas de la majorité parlementaire. À partir du moment où ses alliés qui lui ont porté au pouvoir sur la base d'un accord donné, ont quitté cet accord pour signer un autre accord avec un autre groupe de personnes, c'est clair, en politique, vous démissionnez », a-t-il déclaré.

Pour l'élu de Lubumbashi, refuser de démissionner est une résistance

inutile. Christian Mwando s'est exprimé en ces termes : « C'est faire la tem-pête dans un verre d'eau. Parce qu'il suffit tout simplement que l'arrangement particulier soit fait, il sera effacé. Mettons qu'il ait même cinquante députés derrière lui. Mais ils vont toujours se faire défenestrer parce qu'il y a le nouvel accord qui sert de plate-forme pour la nouvelle majorité parlementaire. Or, en politique, ça ne serait pas élégant qu'on vous chasse ».

LES ACQUIS DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE 2016

Et de poursuivre : « Moïse Katumbi a montré le bon exemple parce que ne voulant pas être le blocage lors des discussions pour la bonne évolution du pays. C'est ça être un homme d'État. Samy Badibanga doit être grand et prendre acte que la majorité avec laquelle il avait signé un accord par lequel il est Premier

ministre n'est plus avec lui. Il dépose virtuellement sa démission, il continue à effectuer les affaires courantes jusqu'au moment où il y aura le gouvernement issu du nouvel accord qui va le remplacer ».

Par ailleurs, Christian Mwando, vice-président du G7, a établi la différence entre l'Accord du 18 octobre du dialogue de la cité de l'Union africaine et celui du 31 décembre 2016 du dialogue mené par les évêques de la Cenco.

« La particularité de l'Accord du 31 décembre, contrairement à celui du camp Tshatshi, ce qu'aujourd'hui, c'est clair : nous avons poussé la Majorité présidentielle à s'exprimer sur l'avenir du chef de l'État. C'est clairement mis dans l'Accord que le président Kabila ne sera pas candidat et qu'il n'y aurait pas de référendum pour essayer de changer la Constitution. Ce sont des acquis... » S'agissant de l'inclusivité qui ne fait

plus débat, selon Christian Mwando, même en ce qui concerne les opposants signataires de l'Accord du 18 octobre et actuellement membres du gouvernement, « tout le monde était unanime que, sans Vital Kamerhe, l'Accord du 18 octobre ne valait absolument rien. Lorsqu'on pesait le poids politique de tous ceux qui se disaient de l'opposition dans ce dialogue, leur poids avoisinait zéro. C'est Vital Kamerhe qui a donné un peu l'essentiel de la force que cela a eu. Aujourd'hui, Vital Kamerhe, de par la force politique qu'il avait au dialogue de la cité de l'Union africaine, ayant signé l'Accord de la Cenco, je crois que l'autre camp reste une coquille vide ».

De ce point de vue, Christian Mwando estime que « tous ceux qui se disent non signataires, sont globalement membres du gouvernement Samy Badibanga, et ne sont pas libres d'esprit ».

Les partis politiques de l'AR invités à vulgariser l'Accord du 31 décembre 2016

PITSHOU MULUMBA

La plate-forme électorale « Alternance pour la République » (AR), sous la houlette du député national Delly Sesanga, appelle toutes les parties prenantes à l'Accord du 31 dé-



Les principaux leaders de l'AR lors de la sortie officielle de la plate-forme

cembre 2016 à s'engager fermement dans la mise en œuvre du compromis politique trouvé.

Pour jouer sa partition, l'AR a, dans un communiqué de presse daté de lundi 9 janvier, invité tous les partis politiques ainsi que ses associations membres à s'engager dans la campagne de sensibilisation et de vulgarisation de l'Accord auprès de la population. « L'accord du 31 décembre 2016, obtenu sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), s'impose désormais comme la voie idoine pour la résolution de la crise politique, qui subsiste dans notre pays et pour assurer le respect de la Constitution », note-t-on dans ce document. Par ailleurs, l'AR salue la finalisation des propositions du Rassemblement concernant l'Arrangement particulier dont le dépôt à la Céncó a été effectué.

Concernant une question importante de cet Accord, à savoir l'exercice de responsabilités au niveau du Rassemblement, l'AR rappelle que la République démocratique du Congo

n'est pas confrontée à une crise de gouvernement. « La mise en place d'un gouvernement d'union dirigé par le Rassemblement doit être le lieu de l'unité et non pas celui de la guerre de positionnement. A ce sujet, l'Alternance pour la République ne voit pas d'inconvénient que le futur Premier ministre soit désigné au sein de l'UDPS dans le cadre d'une large concertation au sein du Rassemblement afin d'atteindre les objectifs de l'Accord et de rencontrer les profondes aspirations du peuple congolais, qui est aux prises avec les défis de la crise politique, les urgences d'ordre économique et social ainsi que la dégradation continue du contexte sécuritaire du pays ».

Pour rappel, c'est ce mercredi 11 janvier que pourraient reprendre les discussions au centre interdiocésain où la Majorité et le Rassemblement ont déposé leurs propositions d'arrangements particuliers. Il sera question de finaliser les arrangements de l'Accord inclusif du dialogue de la Céncó, la taille du gouvernement, bref tous les annexes y relatifs.

meilleurs vœux 2017

RAWBANK et son équipe vous remercient de votre confiance et vous adressent leurs vœux de plein succès pour cette nouvelle année 2017.

Votre fidélité est la clé de notre réussite.

VISA MoneyGram

Siège : 3487, Boulevard du 30 juin, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
Tél. +243 81 98 32 000
www.rawbank.cd

RAWBANK is my bank.

f Rawbank Rawbank sa

La RVA restructure les prix des redevances passagères à Goma

La Régie des voies aériennes (RVA) vient de rendre publique une nouvelle tarification concernant les redevances passagères.

OLIVIER KAFORO

Dans un communiqué rendu public depuis le 30 décembre 2016, la RVA éclaire l'opinion sur les redevances passagères à payer à l'embarquement à partir du 1^{er} janvier de l'année en cours à l'aéroport international de Goma. Les aéroports sont aussi concernés par cette nouvelle disposition.

Selon ce nouveau tarif, le passager doit payer 41,6 USD à l'embarquement dont 20 USD comme droit d'embarquement, 10 USD de sûreté, 5 USD de sécurité ainsi que 5,6 USD comme Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Pour les vols internationaux, la RVA exige de chaque passager de s'acquitter du paiement de 58 dollars américains, en raison de 35 USD de taxe d'embarquement, 15 USD de sûreté et 8 USD de la TVA. Quant aux passagers dont les avions empruntent les aéroports, ils ne sont soumis qu'au paiement de 5 USD de sûreté.

Selon certains analystes, ce nouveau tour de vice risque de ne pas faire la joie des voyageurs.

La RDC est un pays-continent. Curieusement, relèvent des analystes, elle ne dispose pas suffisamment de voies routières, ferroviaires ou fluviales répondant aux standards internationaux. Certaines provinces ne sont même pas connectées. Des efforts ne sont presque pas fournis pour améliorer cette situation.

Des aéroports, aéroports ainsi que d'autres pistes d'atterrissage et de décollage sont parfois mal en-



Npm : l'aéroport de Goma (Photo d'archives)

tretenus.

Il y a quelques années, l'Administrateur délégué général (Adg) de la RVA avait exprimé un satisfecit pour la perception de la redevance voyageur.

Six mois après son lancement, la direction générale de la Régie des voies aériennes (RVA), qui exprimait ainsi sa satisfaction face à l'évolution du processus de perception d'une redevance auprès des voyageurs, sur toute l'étendue de la République, avait dit que cette manne financière servirait à la réfection des aéroports de la RDC.

« Le mécanisme de perception était établi en accord avec les banques. Et, cela est entré dans les mœurs... », avait-on indiqué.

Cette redevance était perçue sur chaque voyageur par avion au départ d'un aéroport établi sur le sol congolais. Pour les vols internationaux, elle s'est élevé à 50 USD et à 10 USD pour les vols domestiques.

La plupart des infrastructures aé-

roportuaires de la RDC sont hors normes, selon le constat dressé à la fois par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les compagnies aériennes, les passagers et autres. L'une des causes de crashes d'avions enregistrés ces dernières années dans le pays, c'est le mauvais état des pistes d'atterrissage et de décollage. Certains aéroports ne possèdent pas de tour de contrôle, de radar pour la surveillance de trafic et autres.

Après analyse de la situation sur le terrain et l'audit technique, la RVA a initié cette redevance, qui a été approuvée par les autorités du pays. Pour certains analystes, ce mécanisme permet de créer un fonds de contre garantie pour que les banques ouvrent des lignes de crédit.

Dans d'autres pays, cette redevance est incorporée dans le prix du billet. Mais, en RDC, cela n'a pas été possible à cause notamment de la « méfiance des compagnies aériennes dues aux problèmes du passé ».

Un diamant de 87 carats produit par la MIBA



La société Minière de Bakwanga (MIBA), une entreprise mixte belgo-congolaise implantée à Mbuji-Mayi, dans la province du Kasai Oriental, a produit une gemme de plus de 87 carats, d'une valeur estimée à plus de 6.000.000 de dollars, annonce l'Agence congolaise de presse (ACP) qui ne précise cependant pas la date exacte à laquelle cette pierre a été découverte. Cette gemme, appellation précise d'une pierre précieuse ou d'un diamant blanc, est issue d'un tamisage de kimberlite à la Nouvelle laverie de kimberlite (NLK) de la MIBA. Certains géologues de cette société ont affirmé que cette pièce fabuleuse serait d'une grande valeur par rapport à la précédente de 146,80 carats produite au mois de décembre dernier, à partir des rejets par le service de traitement d'échantillon géologique de la MIBA. Grâce au produit de vente de ces deux pierres précieuses, la MIBA peut, petit à petit, se relancer avec l'achat d'outils de production et le paiement de son personnel avant l'intervention des bailleurs de fonds, estime-t-on.

Mines : Burey Gold devient Amani Gold

Burey Gold, compagnie minière active sur le projet aurifère Giro, en RD Congo, a changé son nom en «Amani Gold». Le changement de nom a pris effet le 30 décembre 2016, date à partir de laquelle les actions de la société ont commencé à être négociées sous le nouveau symbole «ANL», sur la bourse ASX. En novembre dernier, la compagnie a conclu un accord avec la société émiratie Medidoc FZE, pour acquérir une participation de 60% dans le projet Tendao. Cette transaction lui permet de renforcer sa présence dans la ceinture de roches vertes de Kilo-Moto où se situe le projet Giro. Le projet Tendao comprend cinq permis d'exploration couvrant au total 1 456 km² au Nord-est de la RD Congo. Quant au projet Giro, il est situé à seulement 30 km du projet aurifère de classe mondiale Kibali, propriété de Randgold Resources et porteur d'une ressource de l'ordre de 17 millions d'onces d'or.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kikwit : les épargnants de la Coopec « Saint François Xavier » réclament près de 400 millions CDF à la BCC

O.K

Le collectif d'épargnants de la Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec) dénommée « Saint François Xavier » de la ville de Kikwit, dans la province de Kwilu, réclame près de 400 millions de francs congolais à la Banque centrale du Congo (BCC). Cette institution financière ne reconnaît pas à ce collectif le droit de lui réclamer un tel montant.

Les frais réclamés par ce collectif est un montant logé, sur ordre de ses auditeurs, dans un compte à l'agence de la BCC à Kikwit dont les bénéficiaires ont perdu de trace. A ce jour, ces épargnants ne savent à quel saint se vouer.

Dans une déclaration faite sur les antennes de Radio Okapi, un

membre de ce collectif a rassuré que les démarches sont en cours pour retracer la destination de cet argent.

Selon lui, un comité de crise a été mis en place par les membres du collectif, en vue de faire un état des lieux de la situation réelle de cette coopérative de triste mémoire. C'est alors que le comité de crise mis en place par le collectif d'épargnants décide de retrouver les traces et la destination de leur argent. Ils décident ainsi de relancer la coopérative, moyennant une seconde mise de fonds, sur recommandation de l'ancien gouverneur de la BCC, Jean-Claude Masangu Mulongo.

Contacté, le président de ce comité de crise, Henri Ngenda a clarifié la situation. « C'est au moment où les membres avaient repris à ali-

menter leurs comptes, y compris les parts sociales des membres du comité de crise logés à la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC), qu'un groupe d'auditeurs de la BCC venu de Kinshasa révèle que la BCC ne peut liquider la Coopec, ni remettre les membres de la coopérative dans leurs droits », a-t-il déclaré.

A la BCC, on estime que c'est aux débiteurs de la Coopec défaillante que les épargnants doivent s'adresser. Pour sa part, le chef de la délégation des liquidateurs de la Coopec Saint François Xavier, Alphonse Mbiya, précise que le travail est en train d'être fait pour étudier les voies et moyens de récupérer de l'argent auprès des débiteurs de la Coopec afin de remettre les épargnants dans leurs droits.

Lubumbashi : remise des médicaments à l'hôpital du cinquantenaire Karavia

La ministre provinciale de la santé, Dr Odette Mwewa, a remis, le week-end dernier, au nom de l'autorité provinciale, à l'hôpital général du cinquantenaire de la cité de Karavia, à Lubumbashi, un lot important de médicaments composés de produits pharmaceutiques susceptibles de combattre la malaria, la fièvre typhoïde, les infections. Le médecin-directeur de cet hôpital, Dr Olivier Mwenge, qui a réceptionné ce lot de médicaments, a précisé que ces produits pharmaceutiques arrivent au moment où les épidémies de la malaria et de la fièvre typhoïde sont devenues fréquentes dans cette structure sanitaire. Il a remercié le gouvernement provincial du Haut-Katanga pour ce don.

Kinshasa : les femmes catholiques formées sur le droit de succession

L'avocat Dieudonné Diku a appelé, lundi dernier les mamans catholiques du doyenné Saint François, à combattre l'ignorance dans la succession, de connaître les lois en la matière et de jouir de leurs droits. C'était au cours de la cérémonie d'échange de vœux. Me Diku a indiqué que la peur des sanctions coutumières et l'ignorance sont les principaux obstacles qui empêchent la veuve de jouir de ses droits avec d'autres héritiers de la 1^{ère} catégorie ou usuriers que sont les enfants reconnus bénéficiaires de plus de 75% des biens du parent défunt.

Kinshasa : les parents doivent communiquer avec les enfants pour leur épanouissement

Mme Hortense Kabengele, éducatrice des jeunes de l'ONG « Enfance désœuvrée », a appelé lundi à N'Djili les parents de cette municipalité à communiquer avec les adolescents en vue de faciliter leur épanouissement. Elle a lancé cet appel au cours d'une campagne de sensibilisation de trois mois organisée par cette ONG à l'attention des parents de la municipalité. Cette campagne permettra aux parents de donner la chance à leurs enfants adolescents de passer l'étape difficile de la puberté en vue de devenir des adultes, a dit Mme Kabengele. L'adolescence, a-t-elle expliqué, est une période mouvante et d'humeur changeante au cours de laquelle des filles et garçons aspirent à une indépendance sans tenir compte des limites imposées par les parents.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

PNLTHA : la possibilité de réduire la trypanosomiase humaine africaine en RDC d'ici à 2020

En vue de réduire la trypanosomiase à l'horizon 2020 en RDC, le PNLTHA se réfère à la politique de lutte contre la maladie dont les défis visent non seulement à augmenter le taux de participation dans la lutte contre cette maladie, mais aussi à se pencher sur le dépistage.

HERVÉ NTUMBA

La trypanosomiase humaine africaine, comme problème de santé publique en République démocratique du Congo, sera éliminée d'ici à 2020. Cela, en réduisant le taux d'infection pour 1000 personnes examinées, soit 0,1%, a déclaré, lundi au cours d'un entretien avec la presse, le chargé de communication au Programme national de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine (PNLTHA), Philémon Mansinsa.

En clair, il s'est référé à la politique nationale de lutte contre la maladie dont les défis à relever consistent, notamment à l'amélioration de la couverture en THA en RDC, qui est actuellement inférieur à 20% et doit être ramenée à plus de 80% dans les zones à haut risque, a-t-il expliqué.

Selon lui, le deuxième défi consiste à augmenter le taux de partici-



pation dans la lutte contre cette maladie. Raison pour laquelle il est utile d'appliquer les stratégies de base et de soutien. Il a, en outre, indiqué que la stratégie principale vise la réduction de la THA par le dépistage. Autrement dit, la recherche des personnes qui sont atteintes par cette maladie afin qu'elles soient soignées.

Dans la même lancée, cette stratégie vise aussi la lutte anti-vectorielle par le piégeage sélectif à base communautaire et à l'assainissement du milieu. Dans cette optique, la stratégie de soutien, a-t-il indiqué, consiste à former le personnel et à donner la communication pour l'atteinte d'une participation plus accrue de la population et à assurer la surveillance épidémiologique. Dans ce contexte, Philémon Mansinsa a fait savoir que la réalisation de toutes ces activités est facilitée par le cadre constitution-

nel à trois niveaux, notamment, central (par le gouvernement exécuté par le PNLTHA), provincial (par la division de la santé avec l'appui des médecins coordonnateurs) et périphériques (par les administrateurs de territoires avec l'appui des zones de santé et des unités mobiles).

APPLICATION DES PLANS DE COMMUNICATION

Les plans de communication et de revisitation des outils de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine ont été élaborés au cours de l'atelier tenu, du 10 au 15 décembre 2016 à Kinshasa, par le ministère de la Santé publique, le PNLTHA.

En fait, ces plans permettront d'appliquer des mesures issues du dernier atelier. Cela en vue de combattre cette infection sur toute l'étendue du territoire national.

Alerte sanitaire aux frontières : deux premiers cas de virus zika signalés en Angola

LUCIE NGUSI M.

Les autorités sanitaires angolaises ont annoncé avoir identifié deux premiers cas de zika sur leur territoire. Il s'agit d'un touriste de nationalité française et d'un habitant de la capitale Luanda.

Le responsable du ministère de la Santé a révélé, dimanche dernier à la télévision publique (TPA) que le premier cas de ce virus transmis par le moustique, a été recensé, il y a deux mois. Aussi, a-t-il fait savoir, cela impliquait un Français qui était en transit à travers le pays.

Ce Français est, depuis, rentré dans son pays, a précisé Eusebio Manuel, le chef du département d'Hygiène et de Surveillance épidémiologique du ministère, sans plus de détail. « Le deuxième cas concerne un patient angolais qui habite à Luanda. Il a été diagnostiqué la semaine dernière », a ajouté M. Manuel, précisant qu'il était toujours hospitalisé dimanche dans la capitale angolaise dans un état qu'il n'a pas précisé. Depuis 2015, 73 pays sont touchés par le zika, surtout en Amérique latine, en particulier le Brésil et les Caraïbes.

MODE DE TRANSMISSION

Le virus se transmet par la piqûre du moustique « *Aedes*

egypti », mais aussi par voie sexuelle. Il est à l'origine de problèmes neurologiques chez les adultes. Il provoque aussi des malformations congénitales comme la microcéphalie, observée chez les fœtus et les bébés nés de mères infectées.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé le 18 novembre 2016 que le zika n'était plus « une urgence de santé publique de portée mondiale », suscitant l'inquiétude dans les régions les plus concernées.

Le ministère angolais de la Santé a annoncé un renforcement de ses mesures de surveillance épidémiologique et incité la population à redoubler de vigilance contre le virus. L'Angola fait partie des pays à risque en matière de fièvre jaune, de dengue ou de paludisme, également transmis par le moustique.

DES BACTÉRIES POUR ENRAYER LA PROPAGATION

On estime que les moustiques tuent 700 000 personnes par an. S'ils sont infectés par des virus pathogènes, comme ceux du chikungunya, de la dengue ou le virus zika, ils peuvent les transmettre à l'homme avec une seule piqûre. Mais des chercheurs à l'Université Monash, en Australie (avec la participation du Dr Luciano Moreira du Centre fédéral de recherche du Brésil, la Fundação Oswaldo

Cruz ou Fiocruz) ont découvert que les moustiques artificiellement infectés par une bactérie nommée *Wolbachia* ne transmettent pas aussi facilement la dengue, le chikungunya ou le virus zika. Cette bactérie existe naturellement chez 60% des insectes courants.

Fiocruz a introduit en 2012 au Brésil cette approche novatrice pour lutter contre les maladies transmises par les moustiques. C'était à l'origine un projet de lutte contre la dengue qui a démarré en 2014 dans une petite communauté près de l'aéroport international.

INTERPELLATION

Dans la phase actuelle du projet, désormais à Jurujuba (commune de Niterói), les chercheurs élèvent et relâchent les moustiques porteurs de la bactérie *Wolbachia* et veulent savoir si ces moustiques, en s'accouplant avec les moustiques sauvages, peuvent transférer la bactérie à la génération suivante et créer des populations de moustiques incapables de transmettre les virus mortels. Cependant, les autorités de la RDC sont appelées à multiplier des stratégies de surveillance et de prévention afin d'empêcher cette épidémie de franchir les frontières nationales comme il en a été avec la fièvre jaune.



ADO/2017/Janvier/FM/Recrutement d'une Structure pour la réalisation de l'impact de l'assainissement du milieu après une distribution des MILDS sur l'incidence du paludisme à Kinshasa (Communes de KASA-VUBU, NGIRI NGIRI, LINGWALA et LIMETE)
Date de lancement : 03/01/2017
Date limite de remise des offres : 18/01/2017

L'Association de Santé Familiale (ASF) est une asbl de droit congolais. Elle dispose d'un siège à Kinshasa et des bureaux de représentation provinciale. Sa mission est de promouvoir la santé de la famille congolaise en mettant à la disposition de la population la plus vulnérable et déshéritée des produits de santé, des services et informations susceptibles de modifier son comportement afin de mener une vie saine. Les domaines d'intervention sont la lutte contre le paludisme, la lutte contre le VIH/SIDA et la santé de la mère et de l'enfant comprenant la planification familiale.

L'ASF lance le présent appel d'offre pour le recrutement d'une agence ou institution de recherche **ayant de compétences et expériences dans le domaine entomologique, environnementale et épidémiologique**, afin de réaliser afin de réaliser « une étude de l'impact de l'assainissement du milieu après une distribution des MILDS sur l'incidence du paludisme à Kinshasa ».

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres doivent être soumises dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à ASF d'y répondre adéquatement et en détails. Ces demandes doivent être envoyées directement par courriel, à l'adresse: **procurement@psicongo.org, au plus tard le 10/01/2017.**

ASF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

Veillez soumettre votre proposition au siège de l'ASF/PSI à Kinshasa en tenant compte des modalités figurant au point 2.4 : Présentation des offres de cet ADO/2017/Janvier/FM/Recrutement d'une Structure pour la réalisation de l'impact de l'assainissement du milieu après une distribution des MILDS sur l'incidence du paludisme à Kinshasa (Communes de KASA-VUBU, NGIRI NGIRI, LINGWALA et LIMETE).

Les réponses au présent appel d'offres doivent être déposées sous pli fermé, au plus tard le 18 Janvier 2017, à la Réception de l'ASF à Kinshasa, sise au n°4630, Avenue de la Science, Commune de la Gombe, au plus tard 16 h00.

Pour plus de détails sur les instructions aux soumissionnaires, les critères d'éligibilité et de sélection, et les conditions de marché, nous recommandons aux fournisseurs potentiels de télécharger le dossier d'Appel d'Offres sur le site internet www.mediacongo.net

Sous le lien: <http://www.mediacongo.net/emploi-societe-19653.html>
 Ceci est un avis d'appel d'offre public, compétitif et ouvert à tous. Toute offre complète reçue à temps sera considérée et évaluée sur une base juste, objective, et non-discriminatoire.

Ntaganda : la CPI rejette l'exception d'incompétence pour deux chefs de crimes de guerre

La Chambre de première instance VI de la Cour pénale internationale (« CPI » ou « la Cour »), dans l'affaire Le Procureur c. Bosco Ntaganda, a estimé, le 3 janvier 2017, qu'elle était compétente pour connaître des chefs d'accusation 6 et 9 (crimes de guerre présumés de viols et d'esclavage sexuel d'enfants soldats) et a rejeté l'exception d'incompétence soulevée par la Défense à cet égard. Cette décision ne concerne que la compétence de la Chambre à statuer sur le comportement allégué. Cette décision est sans préjudice à la culpabilité ou l'innocence de l'accusé, qui ne sera déterminée qu'à la fin du procès.

La Défense avait estimé que les chefs d'accusation 6 et 9 ne relèvent pas de la compétence de la Cour en considérant que, conformément à l'article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949, des crimes de guerre ne pourraient pas être commis par des membres d'une force armée contre des membres de la même force armée. La Chambre de première instance VI avait d'abord statué que la demande de la Défense ne constituait pas une question de compétence et qu'elle aborderait cette question dans son verdict. Cependant, la Chambre d'appel a décidé que cette demande constituait une question de compétence et a renvoyé la question à la Chambre de première instance VI, ce qui a permis aux parties de présenter des observations ad-

ditionnelles.

Après avoir examiné les observations de la Défense, ainsi que ceux du Procureur et du Représentant légal des victimes, la Chambre de première instance VI de la CPI a estimé que limiter la portée de la protection de la façon proposée par la Défense est contraire à la raison d'être du droit international humanitaire, qui vise à atténuer les souffrances résultant d'un conflit armé. La Chambre a en outre conclu qu'il n'est pas exclu que les membres d'une même force armée soient des victimes potentielles des crimes de guerre de viol et d'esclavage sexuel, en raison de la manière dont ces crimes ont été incorporés au Statut de Rome ou sur la base du droit international humanitaire ou du droit international en général.

La Chambre a conclu qu'il n'y a jamais de justification à commettre des violences sexuelles à l'encontre de quiconque et que cette conduite - le viol et l'esclavage sexuel - est interdite en tout temps, en temps de paix et pendant les conflits armés, et contre toutes les personnes, quel que soit leur statut juridique.

La Chambre a donc décidé qu'elle était compétente pour connaître du comportement allégué décrit aux chefs d'accusation 6 et 9, sans préjudice à l'existence de tels actes ou à la présomption d'innocence de l'accusé.

CPI/LP

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Nous avons le regret et la douleur de porter à la connaissance des membres de famille, amis et connaissances la mort

du Colonel KANYINDA MUZELA Aloïs Dea,



Commandant Pilote Air Forces (FARDC), survenue à Kinshasa à l'Hôpital Général de Référence (Ex : Mama Yemo) en date du samedi 07 janvier 2017.

En attendant le programme des funérailles, le deuil se tient en sa résidence au Motel Fikin - Villa n°36 – Camp des Officiers Supérieurs des FARDC.

QUE SON ÂME REPOSE EN PAIX

- * **Franck LUKUSA**
- * **Grégoire KABAMBA**

Kongo Central : assainissement de la ville de Matadi

Un protocole d'accord a été signé entre le maire de Matadi, Jean-Marc Lukombo Nzeyidio, et l'ONG « Étoile du matin » portant assainissement environnemental de cette ville, afin de lutter contre diverses maladies épidémiques et endémiques d'origine insalubre auxquelles la population est exposée, notamment le paludisme, la fièvre jaune, la diarrhée et le paludisme. Aux termes de ce protocole d'accord qui a pris ses effets samedi 7 janvier, l'ONG « Étoile du matin », qui dispose d'un arsenal de matériels didactiques nécessaires dans l'opération d'assainissement environnemental, s'engage à évacuer les montagnes d'immondices ménagères et autres ordures ainsi que des déchets durs présents sur les artères principales de la ville de Matadi moyennant une taxe instituée payée par la population dont le coût et la modalité de perception n'ont pas été précisés. Outre l'évacuation des immondices, l'ONG procédera également au ramassage dans les hôtels, supermarchés, dépôts de marchandises, les marchés publics des ordures diverses avant d'étendre cette même opération dans les parcelles d'habitation.

Kasaï Oriental : un atelier sur les maladies tropicales négligées

Les infirmiers titulaires et leurs adjoints de la zone de santé de Makota, ville de Mwene-Ditu, province sanitaire de Lomami, ont participé à un atelier organisé sur les maladies tropicales négligées parmi lesquelles l'onchocercose et la filariose. Au cours de cette rencontre, Dr Serge Tchama a expliqué l'onchocercose comme une maladie des yeux et de la peau causée par un ver que l'on appelle « onchocerca volvulus » ou filaire qui attaque la population riveraine des cours d'eau agités où se reproduisent des mouches noires. Ces dernières conduisent bien souvent à la cécité et provoquent de fortes démangeaisons cutanées. Parlant de la filariose, Dr Serge Tchama a souligné qu'elle est généralement contractée dans l'enfance et provoque des dommages non apparents dans le système lymphatique. Ses manifestations visibles sont caractérisées par des douleurs graves et des apparitions entraînant des incapacités incurables.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kinshasa

La route de Kimwenza coupée à la circulation

Les habitants du quartier Kindele plaident pour la réhabilitation de la route de Kimwenza et d'autres de la commune de Mont Ngafula. Le cri du cœur de ces habitants sera-t-il entendu ?

FLORENT N'LUNDA N'SILU

La menace de coupure de la route de Kimwenza, au quartier Kindele, dans la commune de Mont-Ngafula, a toujours fait l'objet de préoccupations des habitants du quartier. Car cette route est la voie obligée de nombreux habitants de ce quartier venant d'autres communes de la capitale et passant par l'Université de Kinshasa (UNIKIN) et vice-versa.

Mais les habitants de ce quartier ont semblé prêcher dans le désert car le gouvernement provincial de Kinshasa à qui ils s'adressaient indirectement n'a pas réagi à leur cri du cœur on ne sait pourquoi. Sans doute que la menace de coupure de cette route n'a pas été prise au sérieux, bien qu'elle soit réelle. La preuve a été donnée par l'interruption du trafic sur cet axe routier emprunté par de nombreux usagers. Interruption survenue à la suite de la pluie abondante et diluvienne qui s'est abattue sur la ville de Kinshasa le vendredi 6 janvier.

La route de Kimwenza s'est coupée en deux au niveau des arrêts Bambou et Kasaï, jetant ainsi l'émoi dans la population qui ne sait plus à



quel saint se vouer pour vaquer à ses occupations. Car les véhicules commis au transport des personnes ne pouvant plus emprunter cette artère. Dès lors le problème de transport en commun déjà difficile dans le passé vient s'aggraver au point où les véhicules commis au transport en commun attendent les passagers de l'autre côté de la route coupée.

« Si rien n'est entrepris dans l'urgence par le gouvernement provincial, le quartier Kindele risque de disparaître de la carte géographique de la ville de Kinshasa. Les têtes d'érosions ayant pris naissance dans ce quartier vont précipiter la destruction des infrastructures sociales et publiques », ont averti quelques habitants venus constater impuissants les éboulements et les ravinelements du sol, dans un entretien accordé à l'Agence

congolaise de presse (ACP).

Ce cri du cœur des habitants de ce quartier suffit-il pour que le gouvernement provincial de Kinshasa vole au secours de ce quartier ? s'interroge-t-on. Mais lorsque l'on jette un coup d'œil dans le passé et que l'on constate que l'Exécutif provincial n'a pas réagi au plaidoyer des habitants du quartier Kindele au problème auquel ils étaient confrontés, à savoir la menace de coupure de la route de Kimwenza, rien n'est moins sûr que, cette fois-ci, il agirait avec diligence. Dans les communes voisines de Mont-Ngafula, à savoir Selembao, une partie de Lemba et Ngaba, la situation est la même du fait que ces communes sont situées sur des montagnes dont la nature du sol est sablonneuse portant les constructions anarchiques, rappelle-t-on.

ESU : les chefs d'établissements appelés au respect des textes réglementaires

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Labana Lasay-Abar, a appelé, lundi 9 janvier, les chefs d'établissements publics de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) de Kinshasa, à faire preuve de modèle de bonne gouvernance et de respect des textes réglementaires de ce secteur.

Le directeur de cabinet a présidé, à l'attention de ces derniers, une séance d'information en prévision de la rencontre prévue ce mercredi 11 janvier, entre le ministre de tutelle, le vice-ministre et la communauté universitaire de Kinshasa.

Le respect du calendrier académique 2016-2017, de différentes quotités conformément à l'« instruction académique 018 » et d'une mission d'audit à diligenter dans ce secteur, ont été rappelés aux chefs d'établissements de Kinshasa. Le recteur de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), Daniel Ngoma-Ya-Nzuzi, en sa qualité de président de la conférence des chefs d'établissements de Kinshasa, a salué l'initiative d'une telle rencontre



Npm : le bâtiment administratif de l'Unikin (Photo d'archives)

axée sur les enjeux et les défis des universités et instituts supérieurs de la ville de Kinshasa.

Pour rappel, les textes réglementaires font état de la logique de la « semestrialisation » des enseignements telle que voulue par l'instruction 018 portant directives pour l'année académiques 2016-2017.

Cette disposition va permettre aux étudiants de bien s'appliquer aux

enseignements et de bien les appliquer. Les matières prévues pour le premier semestre seront données au premier semestre, y compris les évaluations.

Les chefs d'établissements doivent veiller à ce que le délai légal de dépôt de monographies et de mémoires des étudiants soit d'un mois avant la défense.

ACP/LP

Iran, Allemagne, Rwanda, Corée du Sud, Chili, Pays-Bas et peut-être RDC : ces pays qui voteront (aussi) en 2017

Les Français ne seront pas les seuls à voter en 2017. En Europe, en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique du Sud, des scrutins importants sont prévus. Tour d'horizon.

La présidentielle française occupera les esprits et les unes de la presse l'an prochain mais, ailleurs dans le monde, des millions de personnes voteront aussi en 2017. Voici, de l'Europe à l'Afrique et de l'Asie à l'Amérique du Sud, quelques-uns des scrutins attendus :

ALLEMAGNE

Ce sera l'un des scrutins européens les plus importants de l'année à venir : chancelière depuis 11 ans, Angela Merkel briguera un quatrième mandat lors des législatives de septembre 2017. Réélue en décembre à la tête de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), sa campagne électorale s'annonce difficile : celle qui entend faire barrage au parti de droite populiste Alternative für Deutschland (AfD) a été critiquée jusque dans son propre camp après l'attentat au poids-lourd sur un marché de Noël de Berlin.

Ses détracteurs lui reprochent sa décision d'accueillir en Allemagne près de 900 000 demandeurs d'asile fuyant notamment la guerre en Syrie. Angela Merkel n'a pas attendu l'attentat de Berlin pour réajuster son discours : «une situation comme celle de l'été 2015 ne peut et ne doit pas se répéter. C'était et c'est notre et mon objectif politique», a-t-elle insisté lors de sa désignation à la tête de la CDU.

PAYS-BAS

Après le Brexit des Britanniques, le Nexit des Néerlandais ? Le sujet devrait être l'un des enjeux des législatives qui auront lieu en mars 2017 : le leader de droite populiste, Geert Wilders, s'est en effet engagé à faire sortir les Pays-Bas de l'Union européenne si sa formation politique, le Parti pour la liberté (PVV), remportait les élections. Or à trois mois du scrutin, le PVV est donné en tête des sondages. Geert Wilders s'est imposé ces dernières années dans la classe politique néerlandaise en adoptant un discours anti-immigration et anti-islam. Tout récemment, il s'est posé en victime de la liberté d'expression après avoir été reconnu coupable début décembre de discriminations pour avoir promis après les élections municipales de mars 2014, «moins de Marocains» aux Pays-Bas.

IRAN

S'il n'est pas encore officiellement candidat, l'actuel président Hassan Rohani devrait solliciter un second (et dernier) mandat de quatre ans auprès des électeurs en mai 2017. L'élection en 2013 de ce conservateur modéré avait déclenché des scènes de liesse à Téhéran. À six mois



Radio Okapi/ Photo John Bompengo

de la fin de son mandat et malgré une levée progressive de l'embargo, son bilan économique apparaît fragile : entre le renouvellement des sanctions américaines et les critiques de l'accord nucléaire par le président américain élu Donald Trump, le rial iranien est tombé fin décembre à son plus bas niveau historique face au dollar américain.

De nombreux responsables des partis réformateurs et modérés ont néanmoins affirmé qu'ils allaient soutenir Rohani. Le camp conservateur chercherait à présenter un candidat unique mais aucun candidat ne s'est encore déclaré. L'ancien président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad ne sera en tout cas pas dans la course : sommé par l'ayatollah Ali Khamenei de ne pas se présenter, il a déjà annoncé qu'il ne serait pas candidat à la présidentielle de mai 2017.

CORÉE DU SUD

La Corée du Sud est en proie à une crise politique sans précédent depuis quelques mois : le Parlement a voté début décembre 2016 une motion de destitution de la présidente Park Geun-Hye. La fille de l'ancien dictateur Park Chung-Hee est en effet empêtrée dans un retentissant scandale de corruption qui a provoqué des manifestations monstres à Séoul. La destitution de la présidente élue en 2012 doit encore être entérinée par la Cour constitutionnelle, ce qui donnerait lieu à des élections anticipées avant la date initialement prévue de décembre 2017.

Dans ce contexte, le Saenuri, le parti de Park Geun-Hye, pouvait voir en Ban Ki-Moon l'homme provi-

dentiel du camp conservateur. Mais celui qui quittera son poste de secrétaire général de l'ONU le 31 décembre fait, lui aussi, face à des allégations de corruption : un journal sud-coréen l'accuse d'avoir touché pots-de-vin il y a dix ans. Dans ce contexte, Moon Jae-in, le candidat potentiel du parti progressiste Minjoo, apparaît comme favori des sondages.

HONG KONG

Les tensions, très fortes dans l'ex-colonie britannique revenue en 1997 dans le giron de la Chine, ont atteint un nouveau pic avec les législatives de septembre 2016 et l'élection d'une poignée de candidats demandant une plus grande autonomie vis-à-vis de la Chine. C'est dans ce climat que se tiendra, en mars 2017, l'élection du chef du gouvernement de Hong Kong. Leung Chun-ying, l'impopulaire dirigeant sortant, accusé par ses opposants d'être la marionnette de Pékin, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat.

Mais le mode de scrutin pour élire la tête de l'exécutif de l'ancienne colonie britannique — vote d'un comité électoral composé d'élites acquies à Pékin — est en soi critiqué par les partisans de davantage d'indépendance. D'ailleurs, de l'aveu même de la députée démocrate Claudia Mo, «quel que soit le nouveau chef du gouvernement, il sera choisi par Pékin».

RWANDA

Président du Rwanda depuis le 17 avril 2000, Paul Kagamé est en réalité l'homme fort du pays depuis 1994 lorsque son ex-rébellion tutsi a

chassé du pouvoir les extrémistes hutu et mis fin au génocide déclenché trois mois auparavant — environ 800 000 morts, essentiellement parmi la minorité tutsi. Paul Kagamé a d'ores et déjà annoncé qu'il serait candidat à sa propre succession lors du scrutin présidentiel d'août 2017. Rien ne s'y oppose depuis l'adoption en décembre 2015 d'une réforme de la Constitution destinée à lui permettre de se présenter pour un troisième mandat.

Quid de l'opposition ? La Constitution du Rwanda consacre le multipartisme, mais il n'existe pratiquement pas d'opposition, le Front patriotique rwandais (FPR) du président Kagame contrôlant d'une main de fer les sphères politique, sociale et économique du pays. Frank Habineza, le président du Parti démocratique vert, seule formation d'opposition reconnue par le gouvernement rwandais, a toutefois annoncé sa candidature à la présidentielle d'août 2017. «Nous voulons apporter la démocratie à ce pays», a-t-il déclaré à la presse. Le scénario sera-t-il différent cette fois ? En juillet 2010, peu avant la précédente élection présidentielle, le corps du vice-président de ce parti avait été retrouvé dans un marais. Frank Habineza avait dès lors quitté le Rwanda pour la Suède, avant d'y revenir en 2012. Paul Kagame avait finalement été réélu avec plus de 90 % des voix.

CHILI

Qui succèdera à Michelle Bachelet en novembre 2017 ? Au pouvoir depuis 2014 après un premier mandat en 2006, la présidente socialiste a atteint des records d'impopularité dans le pays. Plusieurs candidats se sont déjà déclarés, comme la fille de Salvador Allende, l'ancien président socialiste chilien renversé en 1973 par le général Augusto Pinochet. Le président socialiste Ricardo Lagos qui a gouverné le Chili entre 2000 et 2006 briguera aussi un nouveau mandat. Également en lice : José Miguel Insulza, l'ex-secrétaire général de l'Organisation des États américains. À droite, l'homme d'affaires et président de 2010 à 2014, Sebastian Piñera, est déjà présenté comme favori par les sondeurs...même s'il n'a pas encore fait acte de candidature.

RDC

L'accord politique du 31 décembre 2016 signé sous l'égide de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) prévoit la tenue en décembre 2017 de la présidentielle ainsi que des législatives nationales et provinciales. Si cette échéance est reprise dans l'accord, elle reste encore incertaine, au regard de certaines contingences techniques. A moins que la communauté internationale vienne au secours par un apport financier conséquent.

La Zambie entame une procédure judiciaire contre une entreprise minière pour pollution

L'agence zambienne de protection de l'environnement (ZEMA) a déclaré mardi qu'elle avait lancé une procédure judiciaire contre Konkola Copper Mines (KCM), unité de la société Vedanta Resources cotée à Londres, sur la pollution de l'eau potable et de l'environnement dans une ville minière de la province de Copperbelt. Selon Ireen Chipili, porte-parole de la ZEMA, des poursuites judiciaires ont été engagées contre l'entreprise après que des enquêtes ont révélé qu'elle était responsable de la pollution d'une rivière et de l'environnement dans la ville de Chingola. Elle a fait savoir que le régulateur de l'environnement a pris des échantillons de sept installations dans la ville pour l'analyse, laquelle révèle que l'entreprise était responsable de la pollution. Le ministre zambien du Développement de l'eau et de l'assainissement, Lloyd Mulenga, a déclaré que des experts de la ZEMA ont été envoyés pour évaluer le degré de la pollution de l'eau de la rivière Kafue, une importante rivière qui fournit de l'eau à la plupart des villes de la province de Copperbelt. Les habitants des villes minières se sont plaints récemment de la qualité de l'eau qu'ils buvaient après que certaines sociétés minières aient déversé des effluents dans la rivière.

Le Rwanda vise une couverture de l'Internet 4G de 92% en 2017

Le Rwanda vise une couverture de 92% du réseau de la 4G cette année, a déclaré dimanche le ministère de la Jeunesse et des TIC. Jean Philbert Nsengimana, ministre rwandais de la Jeunesse et des TIC, a indiqué aux journalistes que le pays voulait faire en sorte que la 4G atteigne les zones rurales, contrairement au réseau d'aujourd'hui qui est concentré dans la capitale Kigali et quelques autres endroits. Le petit pays d'Afrique centrale fait partie des quelques pays d'Afrique à avoir déroulé un réseau Internet haut débit d'une vitesse de téléchargement allant jusqu'à 100 mégaoctets par seconde. La vitesse d'Internet est pratiquement trois fois plus rapide que celle qui était jusqu'alors disponible dans le pays comme la 3G et la 2G, d'après les experts. La fibre optique posée en 2010 tend à renforcer l'accès aux différents services Internet, y compris les applications comme la gouvernance électronique, la banque en ligne, l'éducation en ligne, afin que le Rwanda atteigne son but, à savoir devenir un pays à revenus moyens d'ici 2020.

SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le Nigeria met en place son premier système d'aide sociale pour les plus pauvres

D'ici à la fin de l'année 2017, un million des nigériens vont bénéficier de 25 dollars usd d'aide du gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. En 2021, environ 5 millions de personnes pourront bénéficier de cette assistance sociale, promesse du président nigérian lors de la campagne électorale.

AMK AVEC AFRIQUE EXPANSION

Le président Muhammadu Buhari du Nigeria a décidé de mettre en œuvre l'une de ses promesses électorales en attribuant une aide financière mensuelle aux plus pauvres et aux plus vulnérables, une idée qui commence à voir le jour un peu partout en Afrique. D'ici la fin de 2017, un million de Nigériens recevront 5.000 nairas par mois (environ 25 dollars) directement sur un compte en banque spécifiquement ouvert pour cette aide de l'Etat. D'ici 2021, le nombre devrait s'élever à 5 millions de personnes.

En 2015, le vice-président Yemi Osinbajo estimait que 110 millions de Nigériens se demandent chaque jour «comment vais-je trouver à manger, me soigner, envoyer mes enfants à l'école?» Le salaire minimum est de 18.000 nairas (54 euros) au Nigeria, très faible par rapport au coût de la vie dans le pays. Le gouvernement espère qu'avec cette aide, les bénéficiaires pourront «acheter des chèvres, envoyer les enfants à l'école, démarrer un petit commerce», explique Maryam Uwais, conseillère spéciale à la présidence pour les questions sociales. «J'ai confiance dans l'esprit entrepreneurial des Nigériens».

«Ce programme d'aide est un début», assure Mme Uwais. «Nous espérons continuer dans cette direction. Les pauvres ont toujours été ignorés dans ce pays». Ce premier

«filet de sécurité sociale» coûtera près de 3 milliards de dollars sur trois ans (977 milliards de nairas). La Banque Mondiale (BM), qui supervise le processus de sélection des bénéficiaires et encadre le projet, a accordé un prêt de 500 millions de dollars, qui doit être encore validé par le Parlement.

Une tâche qui s'annonce difficile, puisque le Sénat a rejeté une demande d'emprunt extérieur de 30 milliards de dollars début novembre, alors que le pays souffre de la chute des cours du pétrole et traverse la pire crise économique de son histoire. L'inflation frôle les 20%, notamment pour les produits de consommation courante (huile de palme, riz, transports,...) et le pays est étranglé par une pénurie de devises étrangères. «Nous avons conscience des difficultés financières de l'Etat, mais nous espérons atteindre notre objectif cette année», confie Laolu Akande, porte-parole du vice-président à l'AFP.

D'autres projets d'aides sociales ont été mis en place, tels que des formations pour les jeunes, des programmes de distribution alimentaire dans les écoles primaires, ou des micro-crédits pour les femmes. Une première dans un pays de tradition libérale. Cette aide n'est pas forcément attribuée aux personnes âgées ou handicapées, comme c'est le cas en Afrique du Sud ou au Kenya, mais l'argent est directement versé par le gouvernement fédéral sur un compte bancaire personnel, «sans intermédiaire» pour éviter les fraudes.

'GOUTTE D'EAU DANS L'OCÉAN'

A Bauchi (nord), l'un des trois premiers Etats à bénéficier du programme, «un comité enregistre actuellement le profil biométrique de 10.800 personnes» pour éviter les

candidats fantômes, rapporte Manusur Manu Soto, conseiller local pour le développement. Toutefois, pour l'économiste Nonso Obikili, ce programme reste une «goutte d'eau dans l'océan de pauvreté» qu'est le Nigeria.

«Ce programme paraît sérieux et bien organisé, notamment sur les problèmes de corruption. Mais l'aide sociale peut rapidement devenir hors de contrôle et le jour où l'Etat ne veut ou peut plus payer, c'est la crise», explique le consultant pour Economic Research Southern Africa.

«C'est une bonne chose en soi, mais cela fonctionne surtout dans des pays où l'économie est en croissance», précise M. Obikili. Du côté de la Banque Mondiale, on encourage ces programmes dans une trentaine de pays en Afrique, car ils «entraînent une augmentation de la consommation, de l'usage des services de santé et d'éducation et permettent aux plus pauvres d'affronter les chocs économiques», note Funke Olufon, à Abuja.

En Côte d'Ivoire, où 58% de la population vit dans la pauvreté mais qui affiche +7,8% de croissance en 2016 (selon les prévisions de la BM), un programme similaire a été mis en place: à partir de fin janvier 5.000 ménages pauvres de milieu rural doivent percevoir 36.000 F CFA (55 euros) tous les trimestres jusqu'en 2020. Une aide qui devrait atteindre 35.000 foyers.

Au Sénégal aussi, des programmes se mettent en place. «En 2017, près de 300.000 ménages» seront attributaires de bourses allouées par l'Etat à hauteur de 25.000 F CFA (environ 38 euros) par trimestre, a indiqué la déléguée générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale, Anta Sarr Diacko. Cela représente environ 2% de la population.

21 milliards FCFA pour renforcer les capacités de l'administration nigérienne

La Banque mondiale va débloquent 21 milliards de FCFA pour réorienter le Projet de renforcement des capacités du secteur public pour la délivrance des services (Pcds) au Niger. Le projet ambitionne d'améliorer la gestion des ressources humaines et les finances publiques. « Les activités qui seront réalisées permettront d'appuyer l'administration dans la poursuite de ses réformes dont la mise en œuvre est devenue indispensable pour le pays » déclare Siaka Bakayoko (photo à gauche), représentant résident de la Banque mondiale. « La restructuration du Pcds a été engagée pour refléter la nécessité d'investir de façon significative sur les fondamentaux de la gestion publique en vue de créer les capacités nécessaires de prestation de services, » renchérit le ministre du Plan Kane Boulama.

Ce financement se distingue en trois axes. Le premier permettra de renforcer l'efficacité des dépenses publiques à travers les questions de planification - budget - programme ; la passation de marchés, la gestion de la trésorerie et la transparence. Le second



axe solutionnera le problème lié à l'efficacité de la gestion des ressources humaines de l'Etat par l'entremise de la modernisation des procédures, l'adéquation poste/emploi, l'évaluation de la performance et la base de données des effectifs.

Le troisième axe va gérer le changement des aspects relatifs à la mutualisation des systèmes d'information et de l'interconnexion de l'administration publique ; l'opérationnalisation du système national de suivi-évaluation et le leadership pour le changement.

L'administration nigérienne fait face à des dysfonctionnements liés à la gestion des finances publiques depuis des années. Parmi ces difficultés, l'on note l'obsolescence des procédures de gestion, le manque de données fiables sur les ressources de l'Etat, les pratiques peu orthodoxes en termes de passation de marché, la mauvaise gestion de la trésorerie. Un handicap confirmé par l'Examen de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière réalisé en 2016.

AGENCE ECOFIN/LP

Économie : que peut l'Afrique face à Trump en 2017 ?



L'équipe constituée par le futur locataire de la Maison Blanche se caractérise par une politique économique axée sur l'essor du business.

Si l'Afrique peut profiter de la dimension pragmatique de cette équipe en sortant des idéologies des institutions financières internationales pour implémenter uniquement ce qui marche sur le terrain, ce gouvernement d'hommes d'affaires peut aussi être un problème pour elle au cas où il n'aurait aucune considération des précautions éthiques et sociales qui devraient préserver les populations africaines vulnérables vis-à-vis des intérêts purement financiers du grand capital américain.

Trump compte rendre les États-Unis encore plus attractifs fiscalement de façon à ce que les entreprises américaines investissent prioritairement sur le plan national. Il propose dès lors de baisser l'impôt sur les sociétés de 35 à 15% et d'appliquer une taxe de 10% seulement au profit des entreprises américaines rapatriées aux États-Unis. Politique fiscale susceptible de faire baisser le nombre d'entreprises américaines investissant en Afrique.

L'AVANTAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Il peut en résulter une perte d'emplois et de retours fiscaux pour l'Afrique si des entreprises américaines tirent plus d'avantages à s'installer aux États-Unis qu'en Afrique. Dans ce champ, celle-ci a un avantage comparatif naturel au sens où elle possède des matières premières qui n'existent pas sur place aux USA, et dont l'absence aux USA ou leur coût d'importation d'Afrique ne peut être compensé par le différentiel fiscal favorable du territoire américain.

Sous Trump, les banques américaines vont aussi bénéficier d'une

nouvelle politique de dérégulation détricotant notamment la loi Dodd-Frank mise en place par l'administration Obama afin de réguler, dès 2010, les banques et d'éviter les pratiques ayant entraîné la crise des crédits hypothécaires de 2007. Dans la même veine, la loi Volker qui encadrerait jusque là la capacité des banques américaines à spéculer pour elles-mêmes sera aussi annulée.

L'Afrique, face à cela, doit veiller à ce que son système bancaire, très souvent constitué de filiales de banques internationales, ne se cantonne plus à faire des placements rémunérateurs à travers le monde et à servir de plaque tournante aux capitaux flottants sans soutenir l'activité économique africaine via le canal du crédit. L'Afrique souffre déjà beaucoup de l'anomalie économique chronique d'avoir des banques commerciales surliquides qui n'accordent aucun crédit aux investisseurs africains mais font toutes des placements spéculatifs hors d'Afrique qui, ainsi, ne sert que de zone de transit des capitaux flottants.

LES BANQUES DOIVENT SOUTENIR L'ÉCONOMIE RÉELLE

Exiger des banques internationales qui veulent développer leurs activités en Afrique qu'elles accordent un certain pourcentage de crédit aux investisseurs africains crédibles serait une mesure capable de soutenir l'économie réelle africaine face à cette situation.

Trump veut aussi renégocier pied à pied les accords de libre-échange et les accords sur le climat. L'Afrique, qui a bénéficié d'une hausse de l'aide américaine au développement sous Obama, verra certainement celle-ci diminuer drastiquement ou disparaître sous Trump, axé plus sur les affaires que sur l'aide. Cela peut être un mal pour un bien si l'Afri-

que utilise la présence de la Chine, autre État pro-business dans son approche de l'aide, pour construire une coopération économique où seul le mieux disant sur le plan économique, social et environnemental aura ses faveurs.

À l'Afrique d'utiliser ses atouts pour exiger en retour des contreparties capables d'assurer son développement écologique, économique et social. La Chine exige des Occidentaux de lui laisser leur technologie en guise de prix à payer pour intégrer son vaste marché. Rien n'empêche à l'Afrique d'exiger le même type de contreparties des Chinois et des Occidentaux qui veulent ses matières premières.

RENÉGOCIER LES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Par ailleurs, face à un Trump climato-sceptique, la défense des aspects favorables de la COP21 est très importante car l'Afrique ne doit pas accepter de se livrer au monde des affaires sans protéger son capital naturel sur lequel repose à la fois ses économies et une durabilité à construire comme avantage comparatif en qualité de vie par rapport à un Occident désormais dans sa phase de rendements décroissants sur le plan environnemental.

Étant donné que Trump veut aller en guerre contre la Chine, c'est à l'Afrique d'exploiter cette rivalité pour mieux se vendre et tirer profit de ses atouts convoités par ces deux pays continents.

Le fait que Donald Trump veuille renégocier les accords de libre-échange est une occasion en or à saisir habilement par l'Afrique pour renégocier à son tour les Accords de partenariat économique (APE) dont plusieurs points sont peu satisfaisants par rapport à son développement.

PAR THIERRY AMOUGOU (JEUNE AFRIQUE)

Congo: arrestation d'un ancien candidat à la présidentielle

Un candidat malheureux ayant contesté la réélection du président Denis Sassou Nguesso a été arrêté dans la nuit de lundi à mardi et détenu à la direction générale de surveillance du territoire (DGST) de Brazzaville au Congo, a appris l'AFP de sources concordantes. «Je confirme à 100% que M. Okombi Salissa a été arrêté», a déclaré à l'AFP une source de la direction générale de la police, sans donner plus de détails. «On a eu le sentiment que M. Okombi Salissa, qui vivait caché, jusque-là a souhaité se livrer à la police, qui n'a fait aucun effort pour l'arrêter», a déclaré un membre de sa famille qui a confirmé que M. Okombi a été conduit à la DGST. Jusqu'à la mi-journée mardi, des voies d'accès vers la DGST étaient bouclées, selon le correspondant de l'AFP à Brazzaville. Trois mois après la présidentielle de mars, M. Okombi, 55 ans, était assigné à résidence surveillée avant de se mettre dans un endroit tenu secret pendant de longs mois. En décembre, le procureur de la République, André Ngakala Oko, avait écrit à l'Assemblée nationale pour solliciter la levée de l'immunité du député Okombi Salissa pour qu'il réponde de l'accusation de détention illégale d'armes de guerre.

Nigeria: ouverture du procès d'un leader Pro-Biafra

Le procès du leader indépendantiste biafrais Nnamdi Kanu s'est ouvert mardi à Abuja, capitale du Nigeria, avant d'être immédiatement ajourné en attendant de nouvelles requêtes de la défense contre l'accusation. Chef du mouvement pour le Peuple Indigène du Biafra (IPOB), Nnamdi Kanu, est en détention depuis octobre 2015, une situation qui suscite la colère et des protestations de ses partisans dans le sud-est du pays. Il est accusé, avec trois autres membres du mouvement, de rassemblements illégaux, de trahison et de conspiration contre l'Etat, et de terrorisme. Les velléités séparatistes parmi les Igbo, majoritaires dans le sud-est du Nigeria, ont pris de l'ampleur après l'arrestation de Kanu et ont provoqué des affrontements sanglants avec les forces de sécurité. La sécession du Biafra, sept ans après l'indépendance du Nigeria, avait débouché sur un conflit féroce de trois ans (1967-70) et la mort d'environ un million de personnes, beaucoup ayant succombé à la maladie et à la famine.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le monde catholique à l'épreuve de Donald Trump (suite et fin)

Mais c'est aussi un échec pour le pape François et sa vision alternative des États-Unis. Un symbole le montre peut-être encore plus que tout le reste. Le point culminant de la grande tournée de François aux États-Unis de 2015 a été son grand discours de Philadelphie, dans le hall des Pères fondateurs, où le pape avait choisi de rencontrer la communauté hispanique et « d'autres immigrés ». Encore plus clairement qu'ailleurs, le pape y proclamait que « la globalisation n'est pas mauvaise. Au contraire, la tendance à la globalisation est bonne, elle nous unit », remerciait le peuple américain « d'ouvrir les portes », y faisait l'apologie d'une globalisation des cultures et des religions, des catholiques jusqu'aux Quakers fondateurs de la Pennsylvanie, à opposer à la « à la globalisation du paradigme technocratique », qui cherche à uniformiser et supprimer les libertés religieuses.

Or si Philadelphie a bien voté en majorité pour les démocrates, la Pennsylvanie est l'État par excellence où Hillary Clinton a perdu de justesse, parce qu'en dehors de Philadelphie, la grande majorité des catholiques, blancs et issus du monde ouvrier, qui historiquement ont été au cœur des succès démocrates du XXe siècle, ont déserté le parti. Au total, les catholiques américains se sont montrés bien éloignés du pape qui citait Michel de Certeau dans l'Indépendance Mall, et ont préféré un candidat antisystème mais qui parle de protectionnisme, d'identité et qui, malgré sa vie personnelle bien peu dévote, n'a pas fait des questions sociétales son marqueur principal : les catholiques des États-Unis ont finalement été des Américains comme les autres, et leur attitude marque les limites des différents modèles de globalisation actuelles, ceux du Vatican comme ceux de Wall Street.

LA PAPAUTÉ ET LA PRÉSIDENTIE AMÉRICAINE FACE AUX RECOMPOSITIONS MONDIALES

De fait, les affrontements au sein du catholicisme américain se sont poursuivis avec peut-être encore plus de passion au lendemain de l'élection. L'ancien ambassadeur de la présidence Obama auprès du Vatican, Miguel Diaz, n'a pas manqué d'appeler à résister au nom des principes du pape François, en parlant d'un pays gagné la peur. Les milieux les plus libéraux du catholicisme américain s'en sont pris aux évêques, accusés d'avoir été trop mous dans leurs condamnations, voire à l'ensemble des catholiques américains, jugés trop conformistes, appelés à se remobiliser dans leurs paroisses autour des véritables valeurs chrétiennes qui auraient dû les amener à dénoncer Donald Trump. En échange, Francis Rooney, ambassadeur après du Vatican au temps de George W. Bush, a réagi pour se féliciter de la victoire de Trump, plus proche des choix sociétaux catholiques – et davantage susceptible, par ses prises de position économiques, de mener une politique favorable à l'emploi.

Le champ des possibles reste ouvert. Et en même temps, compte

tenu à la fois de la place du catholicisme dans la société américaine, et de l'importance internationale de la papauté, une véritable rupture est difficilement envisageable, à moins qu'effectivement Trump ne mène une politique du pire, rendant le monde encore plus instable. En effet, une politique qui s'en prendrait aux traités sur le réchauffement climatique, à la réconciliation avec Cuba ou l'Iran, qui tenterait effectivement de verrouiller la frontière avec le Mexique et créerait un climat de conflit avec les pays hispaniques verrait vite également monter un affrontement avec les évêques américains comme avec la papauté. Une telle évolution, et ses échecs à venir, ne pourraient d'ailleurs qu'accélérer encore davantage la décomposition du sentiment de solidarité nationale au sein même des États-Unis. Or la dégénérescence de la plus grande démocratie au monde, accompagnée d'une décrédibilisation de l'institution présidentielle, finirait justement aussi par accélérer, certes dans une situation de chaos mondial, une mondialisation de l'individualisme, des grandes entreprises et des réseaux, devenus les seuls valeurs de refuge, c'est-à-dire précisément ce que dénoncent les pontifes romains : le scénario du pire n'est pas non plus dans leur intérêt. Or, s'il est facile de tirer des conclusions radicales sur le papier, la réalité est que les appareils d'État demeurent. De plus, les catholiques ont justement montré qu'ils étaient une composante centrale d'un peuple américain qui ne peut pas être réduit à sa seule composante blanche protestante et fondamentaliste. L'épiscopat américain a donné un premier signal avec l'élection le 14 novembre 2016, de son nouveau président, le cardinal-archevêque de Galveston-Houston, Daniel DiNardo, et, surtout (dans la mesure où il est habituel que le vice-président devienne président) avec l'élection de son vice-président, José Gómez, l'archevêque d'origine mexicaine de Los Angeles, qui a été nommé quelques semaines après avoir été laissé de côté dans la liste cardinalice du pape François. Le choix ne doit pas être surestimé : il est habituel que les évêques désignent un responsable attaché aux thèmes qui risquent de faire débat, pour faire contrepoids à la politique de la Maison Blanche. Il n'en reste pas moins que ces deux nominations montrent le glissement du catholicisme américain vers les États du Sud, et la montée du catholicisme latino-américain, certes porté par l'archevêque conservateur de Los Angeles. De la sorte, on voit aussi comment l'Église américaine, tout en gardant sa spécificité, commence à s'inscrire dans l'Amérique de Trump.

Le temps de la relation spéciale est donc bel et bien achevé, alors que le décalage culturel entre la papauté et la présidence américaine est devenu maximal. La différence de réaction entre Donald Trump (qui n'a pas forcément été en dissonance avec la plus grande part des catholiques américains) et le pape François (ou, dans le fond, Barack Obama) lors de la mort de Fidel Castro en est un échantillon très révélateur. Et pourtant, on peut aussi concevoir des

convergences sur le plan international, pour l'instant très floues compte tenu du programme du candidat républicain. Par exemple, une évolution de la politique américaine en Syrie combinée avec un rapprochement avec la Russie pourrait aller dans le sens du pape François. Sauf que les sujets de tension demeurent et qu'une telle politique serait difficilement conciliable avec les promesses du candidat Trump de revenir sur le traité avec l'Iran, protecteur du régime syrien, le tout dans un rapprochement marqué avec la droite israélienne (autre pays dans lequel les dirigeants se sont publiquement réjouis de la victoire de Trump). Les premiers heurts du Président Trump avec la Chine, ce qui sera peut-être l'enjeu principal de son mandat, compte tenu de ses promesses de protection de l'économie, sont eux aussi en opposition avec la ligne pontificale de dialogue – mais peuvent avoir l'effet paradoxal de rapprocher la Chine du Vatican, qui lui semblera un interlocuteur occidental plus crédible.

La difficulté vient surtout du fait que la puissance américaine annonce désormais sa volonté de faire primer ses intérêts au cas par cas. Même si cette attitude de refus des règles et des contraintes est sans doute aussi un effet d'affichage, et qu'il ne faut pas s'imaginer que les États-Unis vont rompre avec l'OTAN ou leurs systèmes d'alliance traditionnels, notamment au Moyen-Orient [28], il s'agit aussi d'une logique qui semble rapprocher D. Trump de ceux qui, très différents entre eux, se sont réjouis de sa victoire à travers le monde, V. Poutine, V. Orban, R. Erdoğan ou B. Netanyahu. A une mondialisation construite autour d'un positivisme juridique global, érigeant des normes internationales qui reviendraient à imposer en fait à tous une mondialisation de libre-échange absolu, soutenue par les droits des individus-consommateurs et des minorités, semble se substituer une réémergence brouillonne des peuples, des États, aux relations fluctuantes. Mais dans le fond, il s'agit aussi de l'échec d'une mondialisation qui aurait mis par définition en porte-à-faux un catholicisme malgré tout attaché à des formes de transcendance, organisé autour d'une hiérarchie incarnée par le pape. Et paradoxalement, même en partant d'un pôle culturellement à l'opposé, l'idée de ne pas se laisser enfermer dans des catégories simplistes et de faire du cas par cas est aussi au cœur de la doctrine la géopolitique du pape François – la question étant évidemment que la politique étrangère d'un Donald Trump évite de devenir trop erratique ou trop fermée sur un nationalisme étroit.

L'élection de Trump est sans doute un signe supplémentaire des difficultés de la mondialisation occidentaliste à créer un ordre hégémonique, et ce sous les différentes formes qui se sont alternées depuis une vingtaine d'années. L'élection de novembre 2016 aux États-Unis a montré l'incapacité du modèle de mondialisation libérale à entraîner durablement même le peuple américain, catholiques inclus. Avant cela, l'alliance conservatrice avait elle aussi

échoué en même temps que la présidence de George W. Bush. Cette dernière vision semble arrivée en bout de course électoralement : écrasée en 2012, elle n'a même pas pu passer le cap des primaires républicaines en 2016. Elle a également mené l'Église catholique à une crise profonde, que ce soit au sein de l'Église américaine, profondément divisée, comme au Vatican, avec la démission du pape Benoît XVI. Mais l'autre mondialisation portée par l'Église catholique, et en particulier par le pape François, celle construite, du Nord au Sud, autour des métropoles, des ONG, parfois méfiante envers les États, montre elle aussi ses limites, en même temps d'ailleurs que la présidence si séduisante de Barack Obama.

Tous ces modèles n'ont évidemment pas disparus, ils continueront à alimenter les relations internationales et ils peuvent encore remporter des succès ponctuels importants. Mais ils ont montré qu'aucun d'entre eux n'était véritablement capable d'entraîner la planète dans un ordre global, de créer un système de normes appuyé sur une vision du monde hégémonique. C'est donc une ère de turbulences qui s'annonce, dans laquelle le continent européen est d'ailleurs un acteur à part entière, du Brexit aux crises de gouvernement espagnole, italienne et même française : les années à venir pourraient aussi marquer l'entrée progressive dans un régime de diplomatie flottante, au sens où l'on a pu parler de taux de changes flottants. La relation entre la papauté et les États-Unis, si elle ne peut plus avoir le statut privilégié d'autrefois, n'en gardera pas moins une place particulière. Non seulement le système international aura besoin de savoir gérer une complexité sans cesse croissante, mais un système flottant est aussi toujours la marque d'une transition, de la réinvention d'un autre système et de la réadaptation des acteurs à travers les fluctuations et les crises.

Or les États-Unis comme la papauté continuent de garder, chacun à sa manière, une vision et une diplomatie mondiales. Leur interaction, même conflictuelle, dans un système de plus en plus ouvert contribuera sans doute à faire émerger de nouvelles formes de globalisation, qui risquent de réserver bien des surprises : faire vivre dans un ensemble commun la pluralité des peuples et des cultures ne peut se faire selon des schémas prévus à l'avance. Dans le cas contraire, une crise ouverte des relations entre papauté et les États-Unis pourrait bien être le signe annonciateur de graves difficultés, bien au-delà de ces deux acteurs.

DIPLOMÉ THOMAS TANASE, EST DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, AGRÉGÉ ET DOCTEUR EN HISTOIRE, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME. SPÉCIALISTE DE L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ ET DE SES RELATIONS AVEC L'ASIE, IL A NOTAMMENT PUBLIÉ «JUSQU'ÀUX LIMITES DU MONDE. LA PAPAUTÉ ET LA MISSION FRANCISCANNE, DE L'ASIE DE MARCO POLO À L'AMÉRIQUE DE CHRISTOPHE COLOMB» (ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME 2013) ET UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE MARCO POLO (ÉDITIONS ELLIPSES, 2016).

CAN 2017 : les Léopards attendus ce mercredi au Gabon

La sélection nationale de la RDC, les Léopards, foule le sol gabonais ce mercredi 11 janvier. Elle démarre sa CAN contre le Maroc le 16 janvier, au stade d'Oyem.

ARMEL LANGANDA

Après un bon moment de préparation passé au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (CAF), à Mbankomo au Cameroun, les Léopards de la RDC arrivent finalement au Gabon ce mercredi 11 janvier, sauf changement de dernière minute.

Sur place à Mbankomo, les Léopards ont livré deux matches amicaux pour se mettre dans le bain de la compétition. Le premier match livré c'était face aux Lions Indomptables du Cameroun. Match qui s'était soldé sur le score de 2-0, en faveur de l'équipe locale.

En seconde explication, la RDC a fait une promenade de santé le lundi contre Apejes FC de Mfou (5-0), un club de première division du championnat national de football du Cameroun et détenteur de la Coupe du Cameroun. Les buts congolais ont été marqués par Bolingi, José Mpoku et Kebano à la mi-temps. Cédric Bakambu a réussi un doublé en seconde période.

La rencontre a eu lieu sur place au Centre d'excellence de Mbankomo, lieu où les Léopards se préparent pour la CAN.

STADES D'OYEM ET PORT-GENTIL INAUGURÉS

Le dernier écarté de la liste définitive des Léopards, Junior Kabananga, pourrait effectuer le déplacement du Gabon. Non qualifié pour la compétition, l'attaquant d'Astana au Kazakhstan accompa-



gnera le groupe pour les encouragements.

A 5 jours du début de la CAN 2017, le Gabon a procédé le lundi à l'inauguration des 2 derniers stades de la compétition à Oyem et à Port-Gentil. C'est Ali Bongo Ondimba, chef de l'Etat qui a procédé à l'ouverture de ces deux enceintes sportives qui accueilleront la compétition.

« Avec l'inauguration du stade de Port-Gentil aujourd'hui, le Gabon est désormais fin prêt pour abriter les festivités de la CAN 2017. Ces nouvelles installations, nous devons les faire nôtres, pour que tous les Gabonais puissent en profiter pleinement », a indiqué le ministre de la Jeunesse

et des Sports du Gabon, Mme Nicole Assele.

Ces dernières semaines, ces deux enceintes étaient sujet à plusieurs polémiques liées au retard des travaux. Finalement, il semble que tout est fin prêt pour la grand-messe continentale. « Profitons de ce bel événement qu'est la CAN pour célébrer ensemble l'Afrique et le sport, et faire honneur à l'hospitalité gabonaise », a ajouté Ali Bongo.

Pour rappel, la RDC qui est logée dans le groupe C livrera ses deux premiers matches, respectivement contre le Maroc et la Côte d'Ivoire, à Oyem. Son dernier match contre le Togo est prévu à Port-Gentil.

Le Mondial à 48 nations confirmé à partir de 2026



Comme pressenti, le Conseil de la FIFA a voté, le mardi 10 janvier 2017, en faveur du passage à 48 participants à la Coupe du monde, contre 32 actuellement, à partir de l'édition 2026. Cette évolution offrira plus de place aux sélections africaines. Bonne nouvelle pour les sélections africaines ! A partir de l'édition 2026, le nombre de représentants du continent à la Coupe du monde va augmenter puisque le Conseil de la FIFA, réuni ce mardi à Zurich, a entériné le passage à 48 participants, contre 32 actuellement. Les modalités restent encore floues mais l'instance a opté pour une formule à 16 groupes composés chacun de trois équipes. Contrairement à ce qui était pressenti dans un premier temps, l'idée de barrages pour 32 nations sur 48 a en revanche été abandonnée. La FIFA a annoncé qu'elle précisera plus tard les modalités exactes et la répartition des places par confédération. La tendance est toutefois à l'introduction de 16es de finale, ce qui signifierait donc que les deux premiers des 16 groupes seraient qualifiés au terme d'une phase de poules qui ne laisserait sur le carreau qu'une sélection par groupe. Alors qu'elle représente 40% des qualifiés actuellement, l'Europe devrait voir sa part chuter à 33%.

La statue de Messi saccagée en Argentine



Lionel Messi n'a pas que des fans en Argentine. En atteste l'attaquant dont a été victime la statue à son effigie dressée dans les rues de Buenos Aires. Installée sur le Paseo de la Gloria, aux côtés d'autres monuments à la gloire des sportifs les plus célèbres du pays, dont Gabriela Sabatini ou Manu Ginobili, la statue a en effet été coupée en deux, les vandales emmenant avec eux la tête et le haut du corps de la sculpture pour ne laisser que les jambes. La statue avait été érigée l'été dernier, pour convaincre le joueur barcelonais de revenir sur sa décision d'arrêter avec l'équipe nationale. Le ministère de la Culture a indiqué que les travaux de réfection avaient d'ores et déjà débuté et que la sculpture serait rapidement restaurée.

CAN 2017 : Bolingi explique pourquoi la RDC garde ses chances

L'international congolais, Jonathan Bolingi, du Tout puissant Mazembe et actuel attaquant des Léopards de la RDC, a donné des explications pour faire comprendre à l'opinion sportive les raisons pour lesquelles la RDC garde toutes ses chances dans cette 31^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des nations « Gabon 2017 ».

Son père, qui a partagé sa carrière entre la RDC et l'Afrique du Sud, a atteint deux fois les quarts de finale de la CAN avec les Léopards, en 1992 et 1996. Le fiston, né à Kinshasa en 1994, espère faire au moins aussi bien que la figure paternelle, aujourd'hui en charge de l'entraînement des gardiens du DC Motema Pembe.

« En 2015, nous avions terminé troisième, un peu contre toute attente. Je n'avais pas participé à cette CAN, mais le coach Florent Ibenge

m'avait fait jouer en qualifications. Depuis deux ans, l'équipe n'a cessé de progresser. Le sélectionneur a gardé une ossature tout en appelant de nouveaux joueurs ».

Le mélange entre ceux qui jouent en RDC et ceux qui évoluent en Europe, où certains sont nés, fonctionne très bien. Certains ne parlent pas très bien le lingala, le swahili ou le français, mais nous arrivons malgré tout à nous comprendre », explique l'attaquant polyglotte.

IBENGE FAIT PROGRESSER LA SÉLECTION

La RD Congo, lauréate du classement Jeune Afrique des sélections nationales en 2016, surfe depuis deux ans sur cette troisième place obtenue en Guinée équatoriale. Elle a rem-

porté le CHAN 2016 avec les locaux avant de se qualifier aisément pour la CAN gabonaise et de laisser envisager en 2018 un retour sur la scène mondiale grâce à un excellent début de campagne éliminatoires (deux victoires).

« Nous avons un bon groupe, un coach expérimenté, exigeant, qui communique beaucoup avec nous, et qui a l'avantage de bien connaître et le football congolais et le football européen. Il a fait progresser la sélection. On se doit d'avoir de l'ambition, car la RDC est un grand pays. Et nos résultats sont bons. Nous sommes confiants, conscients de nos qualités, mais aussi de celles de nos adversaires, car au premier tour, ce sera compliqué, et nous le savons ».

LP/JEUNE AFRIQUE

LP

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Masa 2018 : la dixième édition annonce ses couleurs

Des groupes artistiques spécialisés en conte, danse, humour, théâtre ou musique retenus après validation de leurs candidatures seront connus le 17 décembre 2017, sauf imprévu de dernière minute.

BIENVENU IPAN

Le Marché africain des Spectacles et des arts (Masa) d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, fêtera en 2018 ses 25 ans d'existence. Pour marquer avec faste l'événement prévu du 10 au 17 mars 2018 dans sa 10^e édition, le comité d'organisation vient de lancer un appel à candidatures à l'endroit d'éventuels groupes prestataires. C'est le cas, notamment, des artistes spécialisés en conte, danse, humour, théâtre et musique.

Les Congolais qui ont toujours fait bonne figure lors de ce grand rendez-vous culturel rééditeront certainement les mêmes exploits.

L'humour, le conte, la danse contemporaine, la musique, le théâtre, la danse patrimoniale sont les différentes disciplines au programme de



cette édition. Des spectacles de moins de 3 ans y seront présentés par les groupes participants qui vont d'abord présenter le dossier de candidatures pour validation par l'organisation.

Ainsi, jusqu'au 30 novembre 2017, les artistes désireux de participer à ce grand rendez-vous des arts devront envoyer leurs candidatures qui doivent contenir, entre autres, une photo de scène, une vidéo du spectacle, un

press book, une liste de créations et diffusions de trois dernières années, une présentation du spectacle, la date de création, le thème, la démarche, le résumé de l'histoire mise en scène pour le conte, l'humour, la danse et le théâtre, les textes des chansons pour la musique, etc.

Depuis l'organisation de la première édition du Masa, les artistes congolais ont toujours défendu honorablement les couleurs nationales. C'est

le cas de Saintrick Mayitoukou (musique), Roch Banzouzi (comédie), Abdon Fortuné Koumbha (conte), etc.

Le Masa est créé en 1993 par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

C'est un festival des arts vivants organisé tous les deux ans à Abidjan. En marge du Masa, des spectacles, rencontres professionnelles et colloques se tiennent dans la capitale ivoirienne.

Afrique du Sud : un outil TIC réduit le taux de violence par arme à feu à Cap Town

La ville sud-africaine de Cape Town a dressé un premier bilan de son utilisation du système numérique ShotSpotter, dans sa lutte contre la violence par arme à feu. Testée entre octobre et novembre 2014, la technologie de détection automatique et de géolocalisation de coups de feu, déployée à Manenberg et Hanover Park, avait fait reculer le nombre d'incidents par arme à feu dans ces zones de grande criminalité.

D'après Alderman JP Smith, membre du comité municipal pour la Sécurité et la Sécurité de Cape Town, grâce à ShotSpotter, « un total de 71 incidents a été enregistré au cours du mois de septembre dernier. Un fort recul, comparé aux 128 incidents par arme à feu, enregistrés en août, et aux 211 incidents, enregistrés en juillet ».

Au-delà de donner aux forces de police les moyens d'intervenir rapidement et efficacement sur des scènes de crimes, Alderman JP Smith



indique que le système ShotSpotter a donné le courage aux communautés de dénoncer des criminels qui ont été arrêtés en possession d'armes à feu illégales.

Développé par la société américaine SST, le système ShotSpotter détecte un coup de feu et le géolocalise

à trois mètres près. Les forces de police et les équipes médicales d'urgence peuvent alors intervenir précisément sur le lieu de survenue du coup de feu. Une rapidité qui augmente les chances d'appréhender le tireur et de porter secours à sa victime.

Alderman JP Smith ré-

vèle que les criminels réfléchissent désormais, à deux fois, avant de commettre un crime par arme à feu. Ils utilisent même des pétards pour évaluer la vitesse de réaction des équipes de police. Pour la municipalité de Cape Town, le surplus de difficulté que rencontrent actuellement les criminels dans l'utilisation de leur arme à feu, est déjà une victoire, en elle-même, car elle les oblige à moins en faire usage.

Sur le long terme, les autorités de Cape Town espèrent que l'utilisation de l'outil TIC ShotSpotter aidera rapidement à rendre les rues et quartiers de la ville portuaire plus sûrs.

Selon le classement 2015 de l'organisation non gouvernementale mexicaine « Conseil citoyen pour la sécurité publique et la justice criminelle », la capitale de la province du Western Cape était la 9^{ème} ville la plus violente du monde, avec 66 homicides par 100 habitants par année.

AGENCE ECOFIN/B. IPAN

Gestion calamiteuse de Kinshasa : l'assemblée provinciale interpellée

L'état de la ville de Kinshasa laisse à désirer, sur tous les plans. La capitale de la République démocratique du Congo est orpheline d'une gestion orthodoxe. Tout est désastreux : l'état de routes, l'assainissement, les tracasseries, etc. L'assemblée provinciale, organe de contrôle de l'hôtel de ville de Kinshasa, est interpellée pour éclairer les Kinois sur la gestion chaotique de cette mégapole.

LE POTENTIEL

La gestion de la ville de Kinshasa est devenue le fait divers le mieux relaté dans le paysage audiovisuel congolais et dans la presse écrite. Hélas, la publicité faite sur Kinshasa n'est pas pour jeter les fleurs aux dirigeants d'une des plus grandes métropoles africaines mais plutôt pour les interpellés sur la gestion catastrophique de la ville.

Pas un jour ne passe sans un reportage à la télévision, à la radio ou dans les journaux pour montrer la dégradation des infrastructures de la ville de Kinshasa ou sur l'inaction des autorités. Outre le traitement dans les médias, les Kinois ne cachent plus leur ras-le-bol sur les réseaux sociaux, dans le transport en commun ou lors des discussions occasionnelles. Les Kinois regrettent que, malgré les multiples interpellations, le gouvernement provincial fait la sourde oreille. Aucun feedback ne vient des autorités de la ville. Toutes les doléances des Kinois butent contre un mur de silence sinon de l'inaction du gouverneur et de ses ministres provinciaux.

Le résultat est que les routes se dégradent à une

vitesse sans pareil parce que justement l'entretien ne suit pas. Les travaux de la voirie ne sont que de colmatage des trous et autres réfections trompe-l'œil. Pour preuve : le bâtiment abritant l'hôtel de ville de Kinshasa, à Gombe, au centre-ville, est lui-même entouré des voies en état de dégradation très avancée. En cas de pluie, il faut une embarcation pour y accéder, car tout autour de forme un lac artificiel. Autant dire que si le gouverneur ne peut entretenir les alentours immédiats de son cabinet, que ferait-il des parages de l'Immeuble Botour, en plein centre-ville de Kinshasa, ou encore les avenues Bokassa, Kasai, Flambeau ou Kabambare, pour ne citer que les routes principales qui permettent l'accès à la Gombe.

« KINSHASA SENT LA POUBELLE »

La gestion des immondices, c'est le point faible des dirigeants de la capitale. Depuis le départ, mi-2016, de l'Union européenne du projet Parau, qui s'occupait de la gestion des immondices dans quelques communes de la ville, les Kinois redécouvrent les montagnes d'immondices

qu'ils avaient oubliés pendant près de sept ans d'exécution de ce programme d'assainissement. Depuis que cette charge est revenue à l'hôtel de ville de Kinshasa, les points de collecte d'immondices, éparpillés dans les neuf communes de Kinshasa, ne sont pas évacués à temps, avec toutes les conséquences néfastes sur la santé. Les odeurs pestilentielles infestent des quartiers entiers.

De même, plusieurs mesures prises par l'Hôtel de ville de Kinshasa dans le cadre non seulement de l'esthétique de la ville mais aussi dans le cadre réglementaire, pour éviter les désordres, souffrent d'application sinon de suivi. C'est le cas de la couleur des véhicules de transport en commun. Selon les arrêtés pris par le gouverneur, tous les véhicules de transport en commun devaient être peints aux couleurs nationales (rouge, jaune, bleu ciel). Cette mesure semble jetée dans la poubelle puisque même certains bus de transport de l'Hôtel de ville ne sont pas aux couleurs nationales. Cette situation fait qu'on ne sait plus distinguer les vrais véhicules de transport en commun de ceux de bandits et autres malfaiteurs. D'où, plusieurs cas d'enlèvements des personnes enregistrés à Kinshasa. Les usagers des transports publics ne savent pas identifier un taxi d'une voiture des particuliers.

Une cacophonie tolérée par l'Hôtel de ville.

DÉFICIT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Les motocyclistes, appelés communément « wewa », circulent sans respect du code de la route encore moins sans casque de sécurité. Ces motocyclistes circulent même sur le boulevard du 30 Juin, à Gombe ! Il y a peu, ces transporteurs hors du commun se limitaient juste à l'entrée de la commune de la Gombe.

Tout se passe comme si la ville n'est pas gouvernée. Alors qu'il y a tout un gouvernement provincial, en place depuis 10 ans. Voilà pourquoi, de plus en plus, les Kinois, sur les réseaux sociaux et dans le transport en commun, ne jurent plus que par la démission du gouvernement provincial qui s'est caractérisé par une gestion calamiteuse de la ville.

L'assemblée provinciale de Kinshasa est donc interpellée pour jouer son rôle constitutionnel. Celui de demander des comptes au gouvernement provincial quant à la gestion de la municipalité. Alors que la ville de Kinshasa est une des pourvoyeuses des recettes publiques nationales, derrière le Haut-Katanga et le Kongo central, il n'est pas normal que les infrastructures soient en si mauvais état sans que le gouvernement provincial rende compte au souverain primaire.

Tanganyika: 19 morts dans l'incursion d'une milice pygmée

Selon le curé de la paroisse catholique de Mpyana, abbé Onésiphore Banze, environ soixante-cinq maisons ont été détruites à l'issue de cette attaque.

« Nous avons enterré jusqu'hier 8 janvier, 19 personnes. Les blessés par flèches, environ 41, on les a [conduits] dans de grands hôpitaux. Il y a un nombre qui est parti à l'hôpital de Manono, un [autre] à l'hôpital de Kiyambi et un autre à l'hôpital de Shamwana », a-t-il précisé.

Le curé a également déploré le fait que les médicaments ont été saccagés au centre de santé de Mpyana. Il a, par ailleurs, invité les autorités du pays à prendre leur responsabilité :



« S'ils sont gouvernants, ils gouvernent non pas les pygmées seulement ; ils gouvernent aussi la population congolaise. Et surtout, nous sommes presque à l'aube des élections. Qui devrait être leurs électeurs ? On continue toujours à les tuer ! Et qui sera responsable de tout ça ? Qu'ils soient responsables de leur dignité de gouvernants ».

Les conflits ethniques entre pygmées et bantous au Tanganyika ont causé des pertes en vies humaines et de dégâts matériels énormes.

En novembre dernier, environ 152 écoles ont été incendiées à la suite de ces conflits dans le territoire de Kabalo (Tanganyika).

RO

APOSTROPHE

Il n'y aura rien !

BEN-CLET

9/12/2016

« Il n'y aura rien ! Il n'y aura rien ! ». Ce refrain a été répété à maintes reprises avec arrogance, sur un air sarcastique, par d'honnêtes plaisantins. C'était à l'avant-veille de l'émblématique 19 décembre 2016.

L'opinion aimerait savoir, aujourd'hui, s'il ne s'était effectivement rien passé ce jour-là. Dans tous les cas, la réponse à cette interrogation est fonction du degré de malhonnêteté de celui qui y répond.

La vérité est qu'il s'est passé pas mal de choses inacceptables. Pour ne pas effaroucher les Apostrophiles, voire les Apostrophobes, voici un échantillon de quelques cas anecdotiques.

En vérité, ce jour-là, le soleil s'est nonchalamment levé à l'est pour se coucher à l'ouest, comme le jour où Hitler se suicida en Allemagne ; comme le jour où Little boy cracha un champignon de feu sur Hiroshima le 6 août 1945 ; comme le jour où Mobutu s'exila.

En vérité, ce jour-là, la République a pleuré des dizaines de ses fils et filles arrachés à la vie, par des balles crachées par des armes de guerre.

En vérité, ce jour-là, la République a été contrainte de mobiliser des milliers de policiers et de soldats à travers le pays, pour faire face à d'éventuels manifestants pro-démocratie en colère.

En vérité, ce jour-là, la République a été débouqué des sommes extra-budgétaires en vue de motiver les troupes déployées ça et là.

En vérité, ce jour-là, la République a été plongée dans une ville morte « nationale » : pas de commerce, pas de trafic routier, pas d'écoles, pas d'administration.

En vérité, ce jour-là, la République a coupé les réseaux sociaux, les ennemis jurés de « sa » démocratie. Avec tout ça, vous dites que rien ne s'était vraiment passé ?